

PROJETS
&
RÉALISATIONS



michalski
andrzej
architecture
&
urbanisme

MAARU

Mars 2018

Adresse administrative et contact :

MAARU

47 rue de la Beaune
93100 Montreuil
contact@maaru.fr

andrzej michalski
06 14 60 44 10
a.michalski@maaru.fr

www.maaru.fr

MAARU ? MAARU est née en 2016 de la volonté d'Andrzej Michalski, architecte DPLG et urbaniste par son parcours, de poursuivre au sein de sa propre structure un exercice jusqu'alors pratiqué au sein en agence (auprès de Pierre Gangnet, et plus anciennement de Muriel Pagès).

Cet exercice s'articule principalement autour de questions urbaines, qui s'étendent de l'échelle du plan d'aménagement de quartier ou de l'ouvrage territorial - une route, un canal - à celle de l'espace public dans sa dimension la plus tangible et matérielle - la nature du sol, ses dénivelés, le mobilier et l'éclairage urbain ou encore le végétal.

Il se rapporte également, à toutes ces échelles, à la question du bâtiment, dans le cadre de missions de coordination architecturale, d'études de faisabilité, de projets de rénovation et de travaux sur dalle, situés au cœur de notre activité.

Où et comment ? Depuis sa création, MAARU oeuvre aux côtés des ateliers d'architecture ITHAQUES et WRA, partageant locaux, moyens, expérience et savoir faire au fil des projets qui animent le quotidien des trois agences, au 30 allée Vivaldi à Paris 12e.

A n d r z e j M I C H A L S K I

né le 24 novembre 1975 à Varsovie, Pologne
architecte DPLG, urbaniste



Son intérêt pour la ville s'est cristallisé au cours de ses études à l'ENSA de Paris-Belleville, l'orientant vers un parcours où le projet d'architecture côtoie les questions urbaines, paysagères, historiques ou sociales.

Il cultive depuis cette multiplicité d'approches, au travers de collaborations à l'agence de Muriel Pagès puis de Pierre Gangnet, au cours desquelles il se confronte à une variété de problématiques et d'échelles de réflexion, allant du plan urbain au bâtiment ou au détail d'espace public, toujours soucieux de les articuler.

Son expérience s'accompagne de cours dispensés en écoles d'architecture et s'enrichit de l'observation assidue du milieu urbain, appuyée par le dessin et la photographie.

P A R C O U R S

2016-2017

Exercice en tant qu'associé de **MAARU**, société d'architecture

2003-2016

EN AGENCES D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

Agence **Pierre Gangnet**, architecture, urbanisme, aménagement urbain
Chef de projets d'architecture, d'urbanisme et d'aménagement urbain

2003

Agence **Muriel Pagès**, urbanisme et architecture

1994-2002

Georges Reuter Architectes, Luxembourg ; Harold Klinger, Paris ; Perry Weber, Luxembourg
Atelier Paczowski et Fritsch, Luxembourg ; J.M. Stasik & Partner Architekten, Berlin
Herrmann & Valentiny, Vienne ; JEMS architekci, Varsovie

2013-2014

EN ÉCOLES D'ARCHITECTURE

ENSAPB, Espaces publics et enjeux territoriaux (Solemn Guével), **Construire l'espace public**, cours

2011

ESA, Architecture et Milieux (Stéphane Bonzani), **La reconquête de l'eau**, cours

2003

ARTICLES, PUBLICATIONS

S. Guével, A. Michalski, **Embranchements à la Villette**, in K. Bowie, S. Texier, Paris et ses Chemins de Fer, Paris, Délégation à l'Action Artistique de la Ville de Paris, 2003

S. Guével, A. Michalski, **Place des Marais**, in G. Texier-Rideau G., M. Darin, Places de Paris, XIX-XXème siècles, Paris, Délégation à l'Action Artistique de la Ville de Paris, 2003

2011

HORS CADRE

Temps de pose, installation sur l'espace public, projet collectif Petites Urbanités Libres, ktha cie

2003-2011

Concours d'idées : **Wild Club, Concours Privé, Maison me, Maison L, Europan 7**

1993-2002

ÉTUDES

Etudes et Diplôme d'architecte DPLG à l'Ecole d'Architecture de Paris-Belleville
sous la direction de F. Bertrand et J.M. Milliex

RÉFÉRENCES DE PROJETS CHOISIES

AMÉNAGEMENT URBAIN

- 2015 Aménagement de la rue de Bourguignons à Asnières / concours
P. Gangnet, BATT, SYMOE, CERYX, LEA, M.Drevet, REPUBLICA
- 2015 Quartier Massy Atlantis / PRO et DCE
P. Gangnet, LEA, BATT, M. Drevet
- 2013 Aménagement de la place Jeanne Hachette à Beauvais /concours
P. Gangnet, Empreinte, LEA, Artelia
- 2009-2013 Places Diderot et Renon à Vincennes / projet et réalisation
P. Gangnet, Empreinte, OGI, LEA
- 2003-2007 Les espaces publics du centre ville à Valenciennes / projet et suivi des travaux
P. Gangnet, Empreinte, OTH Nord
- 2005 Les quais de la Loire dans le centre-ville à Orléans /concours lauréat
M. Corajoud, P. Gangnet, LEA, GEC

AMÉNAGEMENT URBAIN SUR DALLE

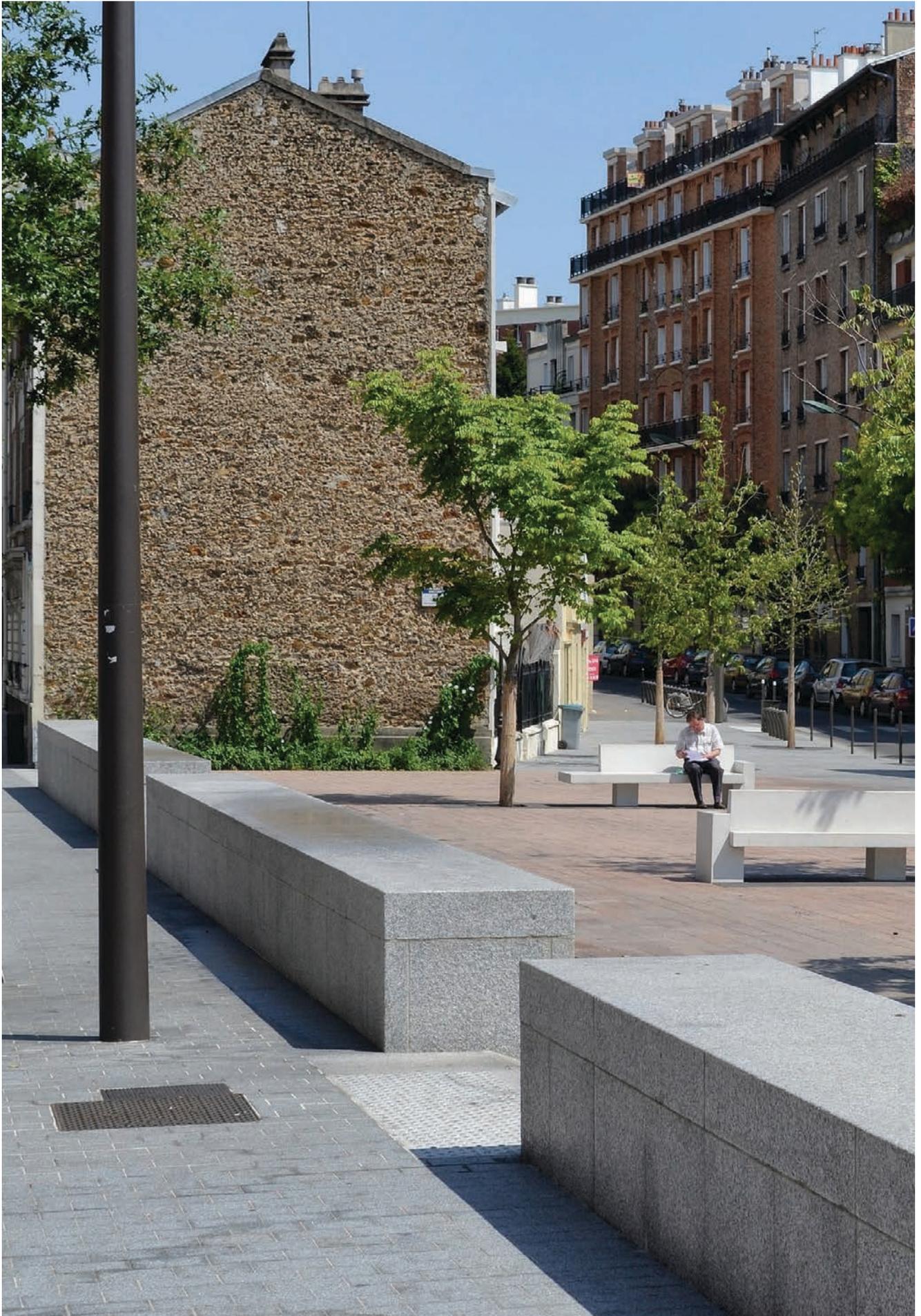
- 2018 Réaménagement de l'Esplanade de la Commune de Paris
Empreinte, MAARU, IGREC Ing., LEA,
- 2017 Quais provisoire pour l'expérimentation d'une navette autonome à la Défense
MAARU *mandataire*, Atelier RIVAGES
- 2017 Maîtrise d'oeuvre pour l'accessibilité des PMR à la Défense
MAARU *mandataire*, Atelier RIVAGES, OGI
- 2016 Réaménagement du square Surcouf à Grigny / DCE
ITHAQUES arch., SCOPING
- 2016 Le secteur Tolbiac-Chevaleret à Paris XIII : Promenade T7/T6C / DCE
P. Gangnet, Empreinte, LEA, Artelia
- 2014-en cours Les terrasses Boieldieu à La Défense / projet et suivi des travaux en cours
Empreinte, P. Gangnet, IGREC Ing., LEA, MAARU
- 2011-2013 Les Olympiades à Paris XIII : Rénovation des espaces centraux / projet et suivi des travaux
P. Gangnet, IGREC Ing., LEA, C. Corajoud / projet et chantier
- 2009-2014 Les Olympiades à Paris XIII : Rénovation de l'accès Baudricourt / projet et suivi des travaux
P. Gangnet, LEA, C. Corajoud
- 2004-2012 Les Olympiades à Paris XIII : Restructuration des accès Tolbiac et Nationale / concours, projet et suivi des travaux / P. Gangnet, LEA, C. Corajoud, P. Mahieu

URBANISME

- 2017-2018 Valorisation de la salle des Colonnes à la Défense
MAARU *mandataire*, IGREC Ing.
- 2016 Synthèse des projets Pôle Gare de Grigny et Requalification du square Surcouf / faisabilité urbaine
Ithaques architectes
- 2013-2015 Aménagement de l'îlot Michelet à Fontenay-sous-Bois / faisabilité urbaine
Orénoque, P. Gangnet, Alto Step
- 2012-2015 Les pôles commerciaux du Parc Sud à Nanterre / mission d'urbaniste
SEMNA, P. Gangnet, EPDC, Terridev
- 2010-2012 La place Lénine et des abords à Champigny-sur-Marne / faisabilité urbaine
Orénoque, P. Gangnet, OGI
- 2010-2011 ZAC du Petit Nanterre / mission d'urbaniste
P. Gangnet, EPDC
- 2008-2009 Missions d'urbanisme sur le centre-ville, la place Dunant et le Val-Fourré à Mantes la Jolie
P. Gangnet, Orénoque

DIVERS

- 2016 Requalification de la résidence Charles de Gaulle à Romainville / concours lauréat
ITHAQUES arch., Atelier WRA, BETOM
- 2006 Le parking Jules Verne à Amiens / concours, parking en ouvrage et aménagements urbains
L'Urbaine de Travaux, P. Gangnet, LEA, OGI



AMÉNAGEMENT URBAIN

Beauvais (60)

Aménagement de la place Jeanne Hachette

Ville de Beauvais,
maître d'ouvrage

Pierre Gangnet,
architecte mandataire

Andrzej Michalski,
chef de projet

Empreinte, paysagiste

LEA, éclairagiste

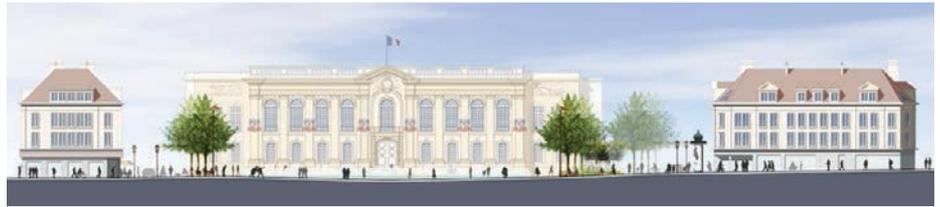
Artelia, BET

Superficie : 11 890 m²

Montant estimé des travaux :

3 900 000 € HT

Concours de maîtrise d'œuvre : 2013



C'est la place centrale de Beauvais, dont le nom est celui d'une héroïne qui a marqué l'histoire de la ville.

D'avant la seconde guerre, il ne subsiste que la façade de l'hôtel de ville. Les trois côtés restants de la place sont constitués d'immeubles d'habitation datant de la reconstruction, aux façades ordonnacées, créant un écran unitaire.

Le projet répond à un programme strict, imposant un centre minéral et une périphérie plantée, un miroir d'eau au pied de l'hôtel de ville, la possibilité d'implanter un gradin pour les festivités commémoratives, le repositionnement de jeux pour enfants et de la statue de Jeanne Hachette, sur une place donnée aux piétons.





Vincennes (94)

Aménagement de la place Renon et de ses abords

Ville de Vincennes,
maître d'ouvrage

Pierre Gangnet,
architecte mandataire

Andrzej Michalski,
chef de projet

Empreinte, paysagiste

LEA, éclairagiste

OGI, BET

Superficie : 8 384 m²

Montant des travaux :

1 500 000 € HT

Projet et réalisation : 2009-2013

Le contexte

A l'occasion du réaménagement des espaces publics du centre ville, Vincennes décide de transformer deux places situées de part et d'autre de la commune, avec leurs abords : la place Diderot, et la place Renon. C'est une commande unique qui donne lieu à deux projets distincts.

Le projet de la place Renon

Située dans l'Est de Vincennes, près de Paris, la place Renon n'en est pas tout à fait une, plutôt un croisement de rues de quartier, avec un triangle de verdure attenant, initialement entouré de chaussées, peu accessible et mal praticable.

A l'issue des travaux, c'est un réseau de voies jardins qui se trouve là. La rue Massue, la rue Renon piétonisée, la rue des Laitières et deux placettes triangulaires qui articulent ces espaces - dont la place Renon - mêlent minéral et végétal laissant à ce dernier un place prépondérante, faisant du périmètre un quasi jardin où l'espace public urbain habituel et minéral se lit en creux. Des bancs, conçus spécifiquement pour le lieu, ont pris place au pied des plantations, et notamment sous deux beaux arbres exotiques déjà présents sur le site, une chance. L'exiguïté des lieux a poussé à délimiter les plantations par des profilés métalliques plutôt que des bordures. Les sols, quant à eux, ont été réalisés dans les mêmes granits que la place Diderot, dans un souci d'unité, favorisant la lecture d'une continuité, ou d'une parenté des espaces.





Vincennes (94)

Aménagement de la place Diderot et de ses abords

Ville de Vincennes,
maître d'ouvrage

Pierre Gangnet,
architecte mandataire

Andrzej Michalski,
chef de projet

Empreinte, paysagiste

LEA, éclairagiste

OGI, BET

Superficie : 4 275 m²

Montant des travaux :

1 500 000 € HT

Projet et réalisation : 2009-2012

Le contexte

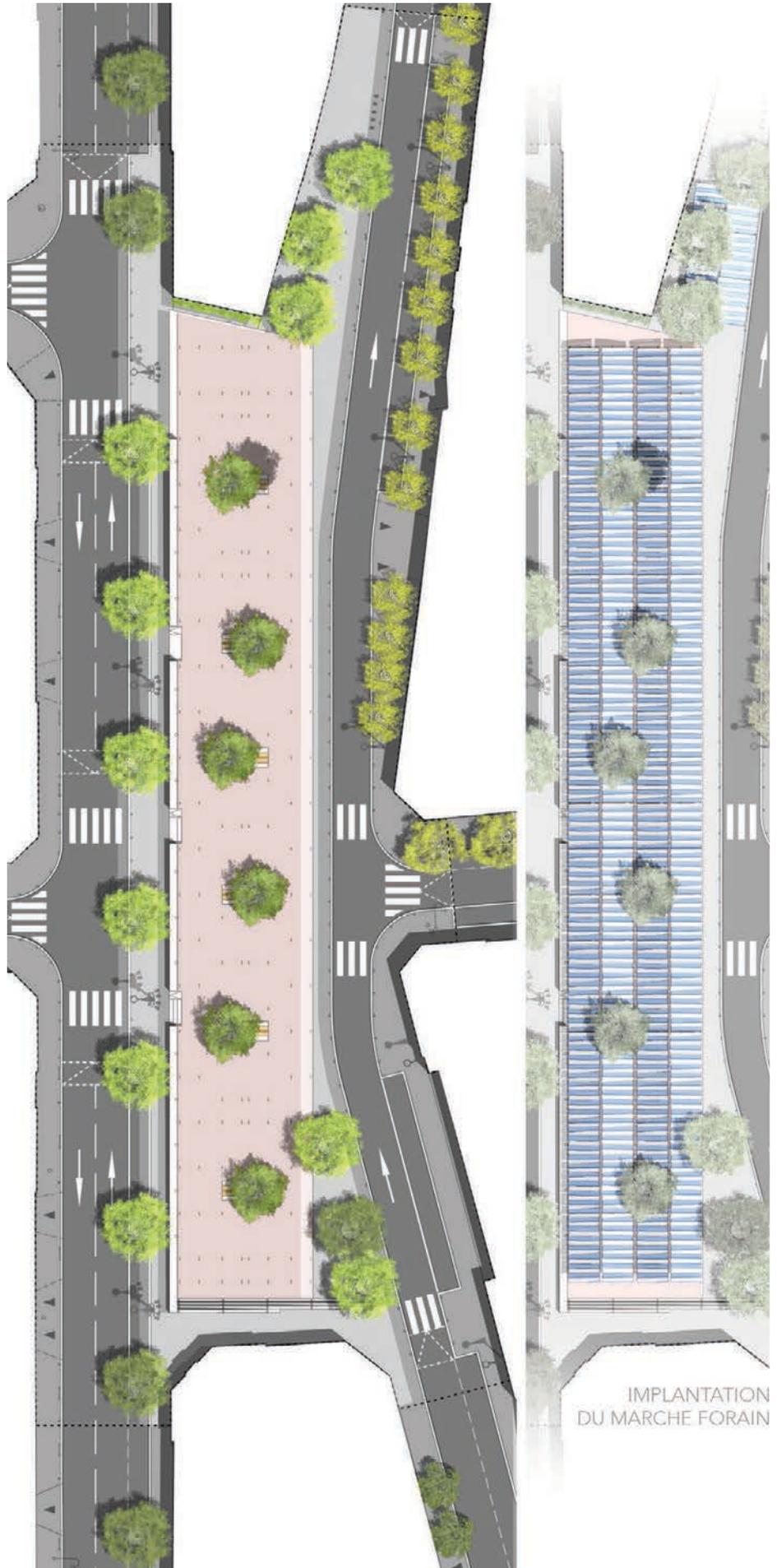
A l'occasion du réaménagement des espaces publics du centre ville, Vincennes décide de transformer deux places situées de part et d'autre de la commune, avec leurs abords : la place Diderot, et la place Renon. C'est une commande unique qui donne lieu à deux projets distincts.

Le projet de la place Diderot

Située à l'Est de Vincennes, à la limite de Fontenay, la place était un parking au croisement de trois rues, sur lequel se tenait, deux jours de la semaine, un marché forain.

Précédé par une étude de faisabilité et une concertation, le projet a fortement remodelé le lieu. L'interruption d'une des rues et l'aplanissement du nivellement ont donné naissance à un vaste espace piétonnier, confortable et d'un seul tenant, ponctué de bancs et d'arbres, qui accueille le marché les mardi et samedi. Clui-ci donne le pas, sans que cela ne transparaisse : le positionnement des étals et des auvents démontables ont dimensionné les espaces, guidé les emplacements des arbres et des bancs. Le long d'un mur situé sur la rupture de la pente se forment des nuages de brume, recueillie au sol dans un caniveau discret, l'eau étant réutilisée à des fins de nettoyage.

Les sols et le long mur sont revêtus de granit, tantôt gris clair, rose, ou bleuté, matériau choisi pour sa grande résistance dans le contexte du marché forain.





Valenciennes (59)

Aménagement des espaces publics du centre ville

Ville de Valenciennes,
maître d'ouvrage

Pierre Gangnet,
architecte mandataire

Andrzej Michalski,
chef de projet

Empreinte, paysagiste
OTH Nord, BET

Superficie : **58 600 m²**

Montant des travaux :

11 000 000 € HT

Projet et réalisation : **2003-2007**

Le contexte

Ce projet fait partie d'un ensemble d'actions entreprises par la Ville de Valenciennes pour revaloriser son centre ville. Il a vu le jour parallèlement à l'arrivée du tramway, d'un centre commercial au coeur de la ville, de la rénovation des boulevards et de la place d'Armes.

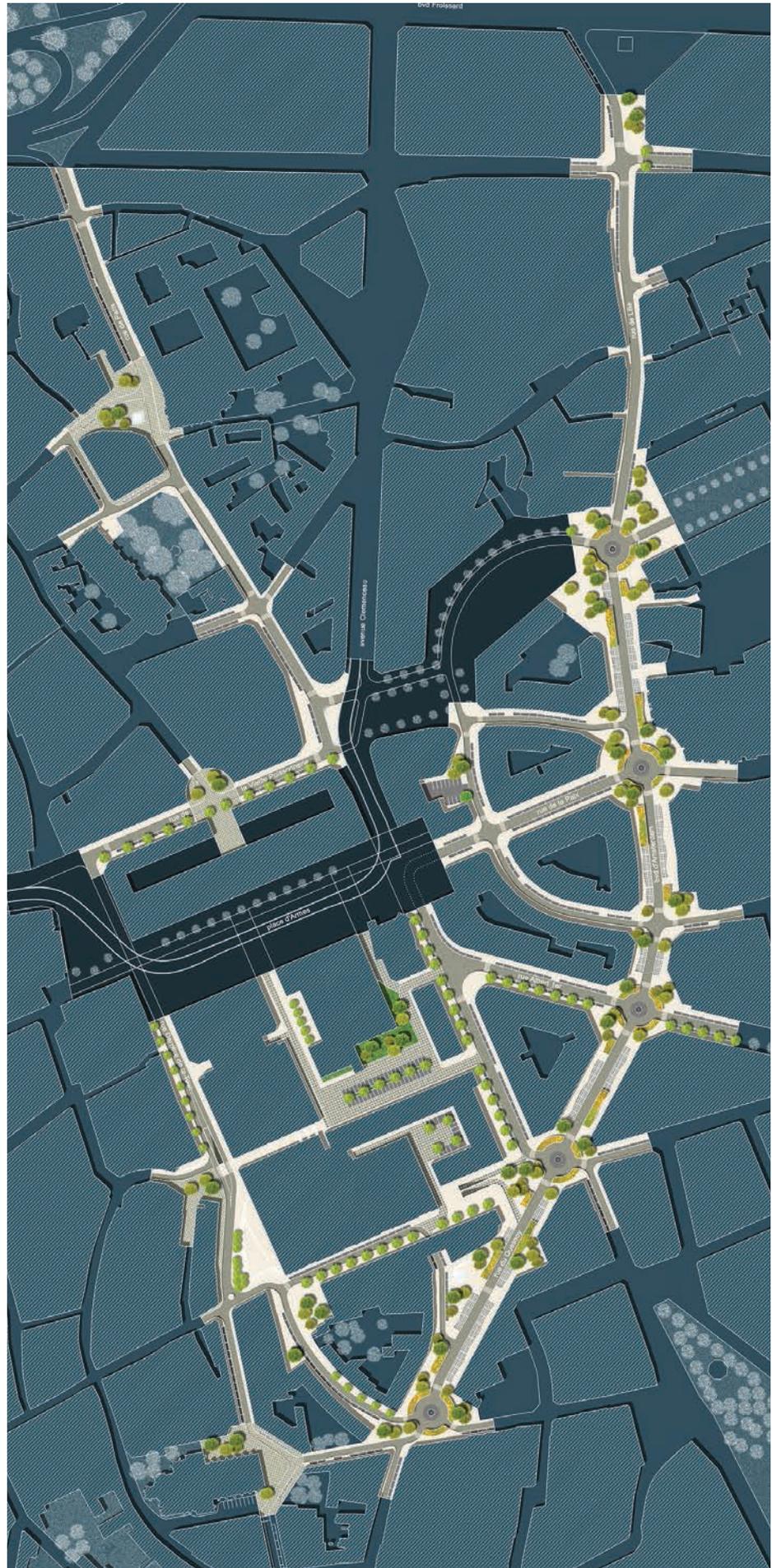
L'ensemble des espaces traités ici ont par ailleurs été aménagés en zone 30 à l'occasion de travaux de rénovation.

Le projet et son site

Les projet prend place dans deux contextes urbains différents, celui de la ville aux tracés médiévaux, et celui de la ville reconstruite après guerre.

Les sols des parties les plus anciennes ont été traités en pierre naturelle, tandis que les rues et places plus récentes ont fait l'objet d'aménagements faisant la part belle au pavé de béton.

Au sein des aménagements, on notera des lieux « spécifiques » : la rénovation du square Saint-Géry, planté de grands arbres anciens, l'aménagement du square Billet et du square Crasseau, où ont pris place des fontaines.





Orléans (45)

Aménagement des quais de la Loire

Communauté d'agglomération
Orléans Val de Loire,
maître d'ouvrage

Michel Corajoud,
paysagiste mandataire

Pierre Gangnet,
architecte mandataire

Andrzej Michalski,
chef de projet

LEA, éclairagiste

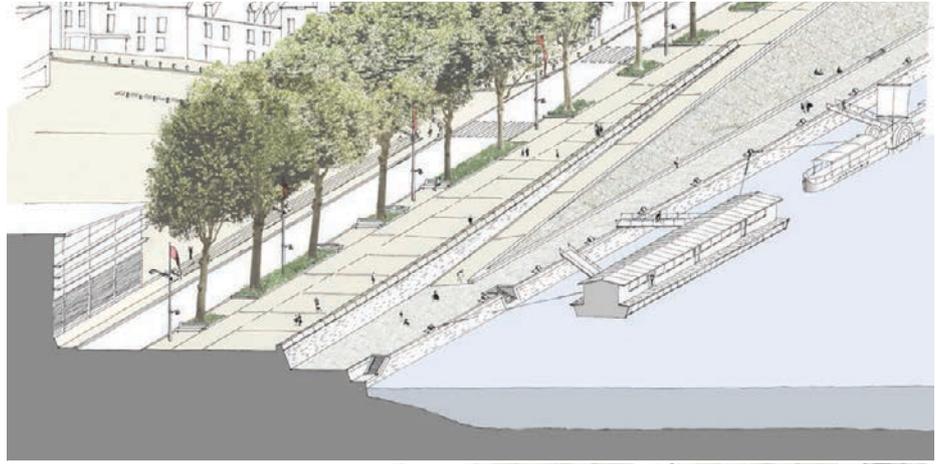
GEC Ingénierie, BET

Superficie : 2,7 ha

Montant des travaux :

5 370 000 € HT

Concours, projet et réalisation :
2005-2008



Le contexte

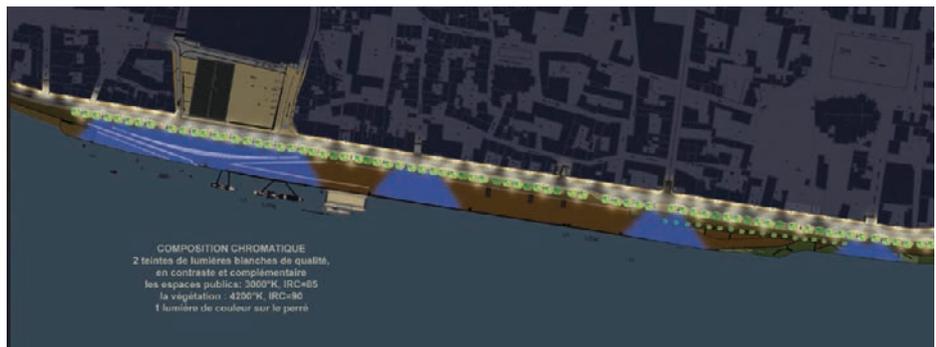
Il s'agit ici de la reconquête des berges de la Loire à Orléans, avec le classement d'une partie de celle-ci au patrimoine naturel de l'UNESCO, et une politique volontaire de retrouver le lien perdu entre celle-ci et le centre-ville.

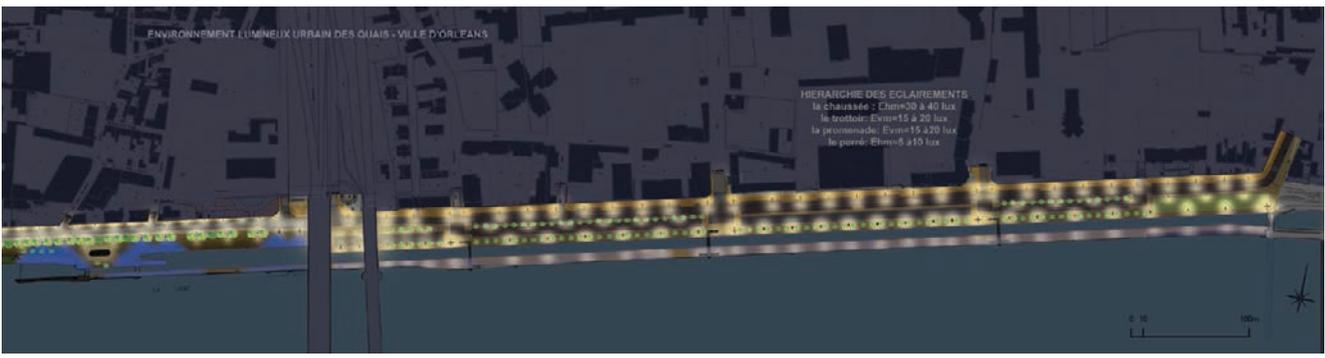
Le concours avait pour objet une tranche ferme, réalisée, située au droit des espaces centraux de la ville, ainsi qu'une tranche optionnelle qui concernait la réouverture d'un canal latéral à la Loire, un peu excentré, dont la maîtrise d'œuvre sera attribuée à une équipe différente.

Le projet et son site

Le site est d'une grande beauté : la Loire, une grève abrupte en pavés anciens accidentés, et un majestueux alignement de platanes.

Le projet s'y inscrit, en ne touchant réellement à aucun de ces éléments. Une plateforme lisse et confortable, en béton coulé de teinte beige, a pris place au pied des platanes, permettant des chemins piétons et cyclables, et l'assise. A l'Ouest, face à la place de Loire, l'ensemble se déforme pour permettre l'accès aux bateaux en stationnement. A l'Est, le débouché du canal latéral, réouvert, s'accompagne d'une capitainerie, et d'un quai d'amarrage.







AMÉNAGEMENT SUR DALLE

La Défense (92)

Quais provisoires pour l'expérimentation d'une navette autonome à la Défense

KIOLIS Delion, KISIO, STIF, Defacto
maître d'ouvrage

MAARU,
architecte urbaniste mandataire
Atelier RIVAGES,
architecte urbaniste associé

Montant des travaux :
48 000 € HT

Projet et réalisation : **2017**



Le contexte

Une navette autonome, sans conducteur, au coeur des flux piétons intenses de la Défense, à titre expérimental sur une durée de six mois, éventuellement plus.

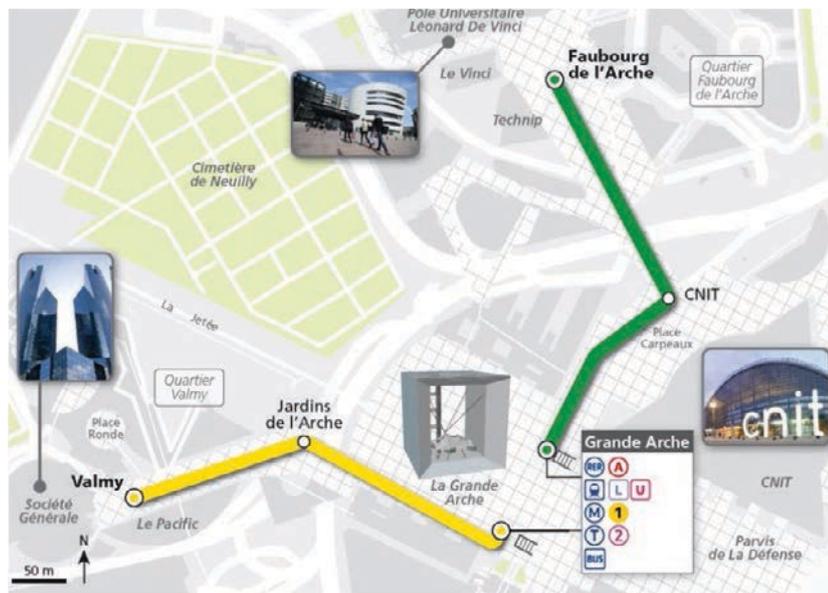
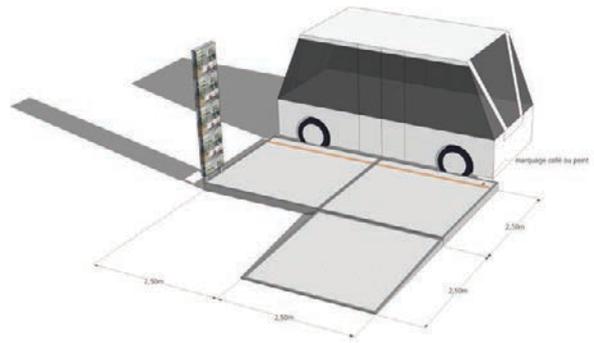
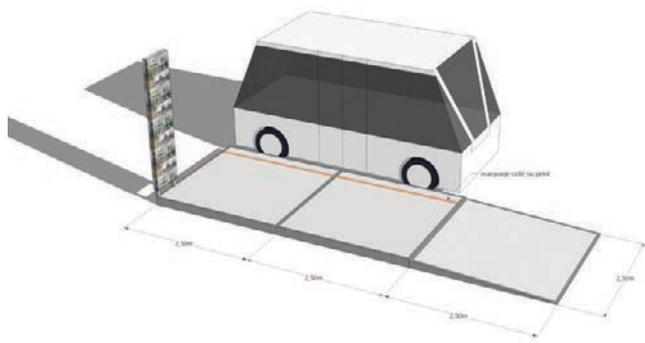
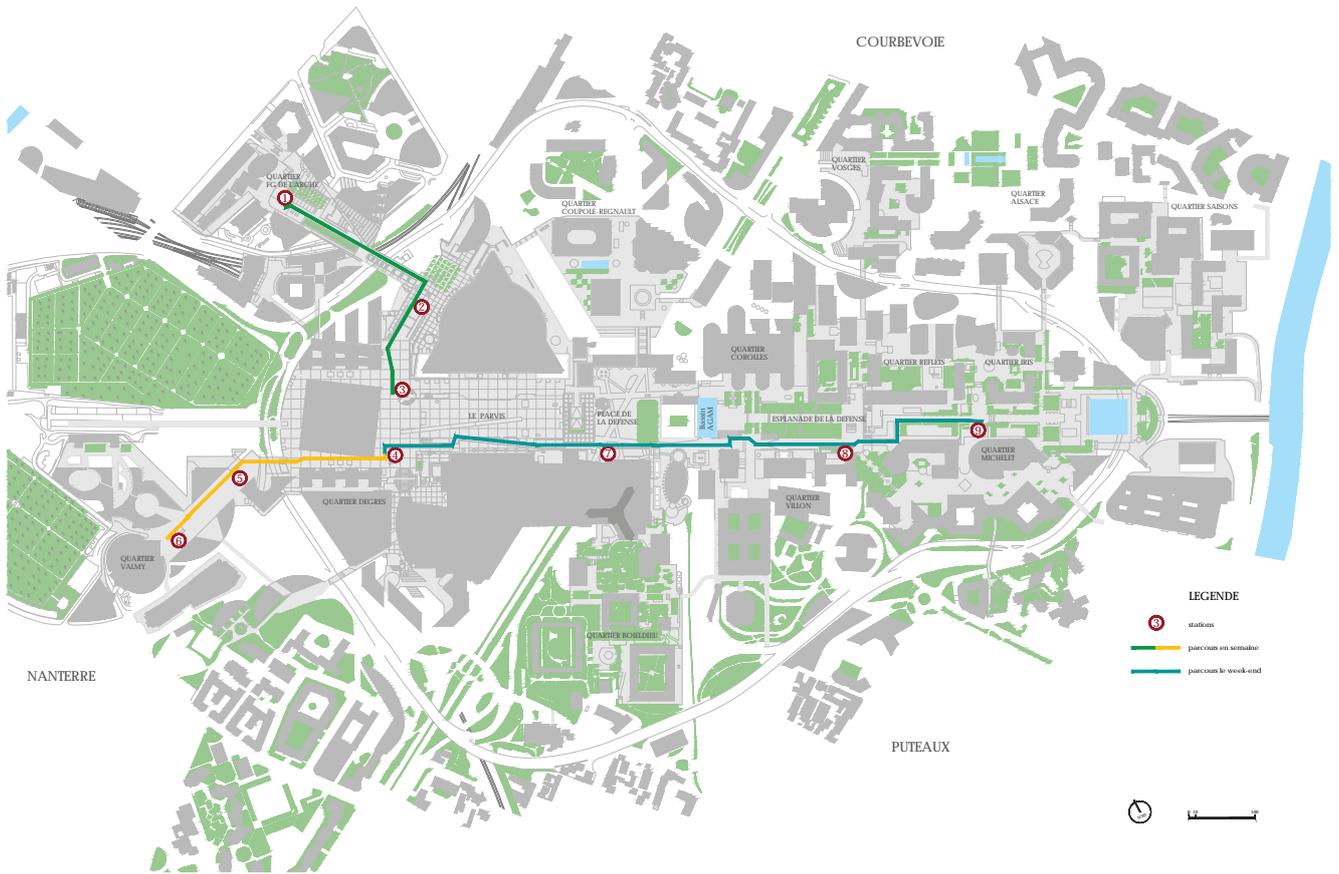
La mission et son étendue

Les quais, provisoires compte tenu de la durée de l'expérimentation, doivent permettre l'accès à la navette aux personnes à mobilité réduite et constituer un lieu d'attente. Y sont associés des totems signalétiques, définis à l'avance.

Le principal défi : le délai ; six semaines pour concevoir, réaliser et installer 9 quais aisément démontables et assimilables à du mobilier.

Notre travail a été mené en collaboration étroite avec les acteurs en charge de la mise en place de la navette, ainsi que des entreprises associées dès le départ à la conception des ouvrages, seules à même de maîtriser les contraintes liées au délai très court dévolu à l'opération.





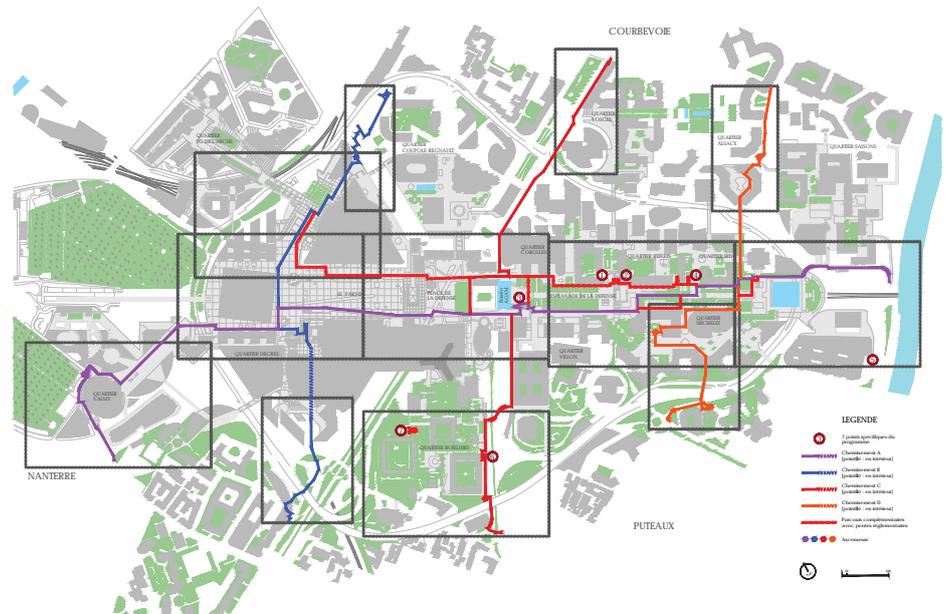
La Défense (92)

Maîtrise d'œuvre pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite

Defacto, maître d'ouvrage

MAARU, architecte urbaniste mandataire
Atelier RIVAGES, architecte urbaniste associé
OGI, BET

Montant estimé des travaux :
2 000 000 € HT



Le contexte

La mission s'inscrit dans une volonté politique de rendre la dalle de la Défense accessible à tous. Les études ont démarré au début de l'année 2017. Le diagnostic, comportant de premières esquisses d'aménagement, a été remis fin février.

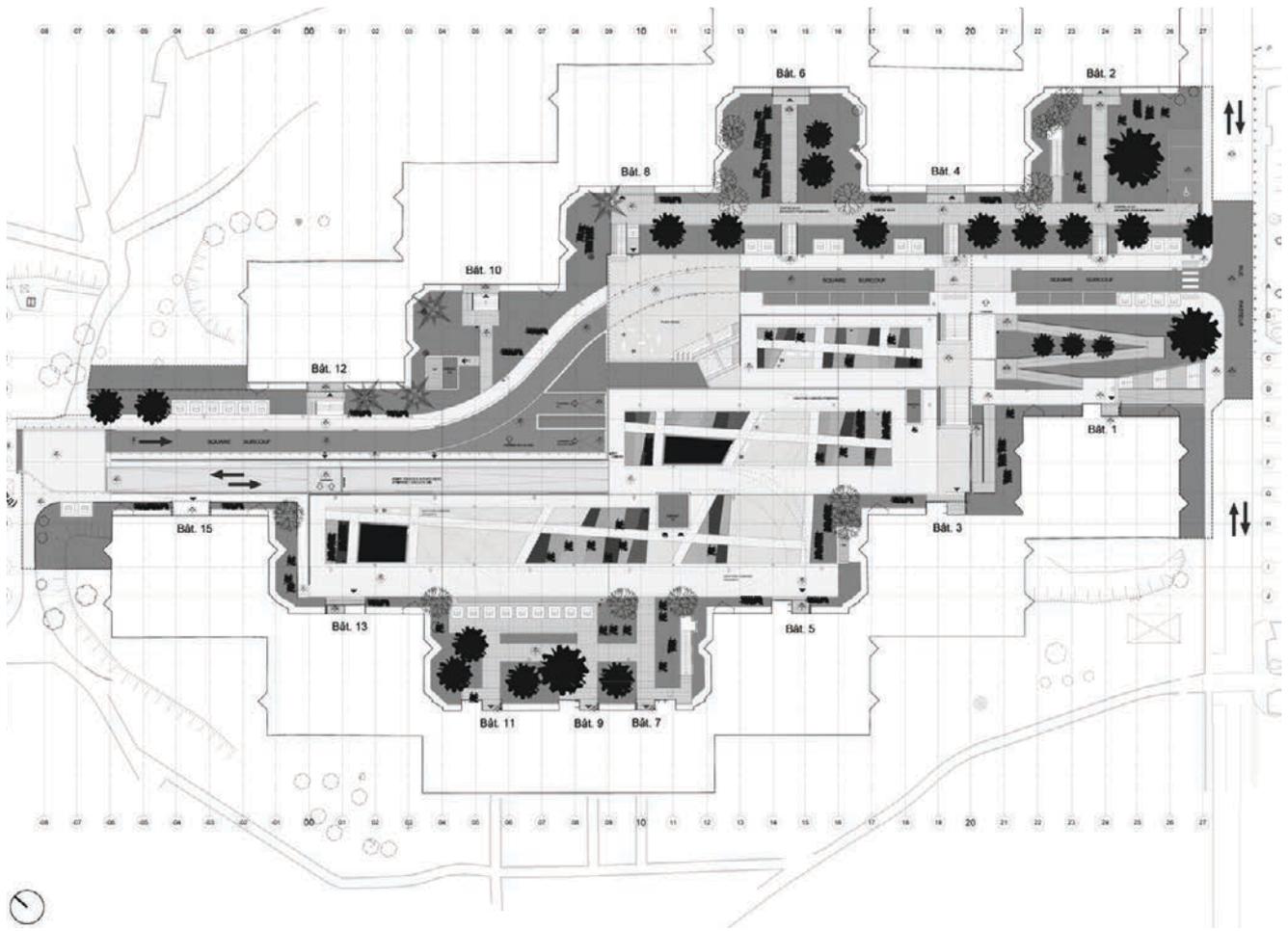
La mission et son étendue

La mission comporte deux volets :
- la mise en conformité de 4 cheminements, par la mise en place de bandes de guidage et le traitement des obstacles ;
- la création de nouveaux franchissements de dénivelés aux pentes accessibles.
Les problématiques abordées relèvent à la fois de l'aménagement urbain, du paysage et du bâtiment.

L'équipe

Cette mission est l'occasion d'une première cotraitance entre l'Atelier RIVAGES, OGI et MAARU, dont les différents membres ont collaboré ensemble lorsque Grégoire MULCEY, cofondateur de RIVAGES, et Andrzej MICHALSKI étaient chargés de projets à l'agence de Pierre GANGNET.





Rénovation des terrasses Boieldieu

Defacto,
maître d'ouvrage

Empreinte, paysagiste mandataire

Pierre Gangnet, architecte

Andrzej Michalski,
chef de projet

IGREC Ingénierie, BET

LEA, éclairagiste

Superficie : **16 565 m²**

Montant estimé des travaux :

10 700 000 € HT

Projet et réalisation :

2014 - en cours

Le contexte

C'est ici un des secteurs les plus anciens de la Défense, où bureaux et logements se rejoignent autour des jardins Boieldieu. Les principaux enjeux des travaux porteront sur :

- la réfection des étanchéités et des sols,
- la mise en accessibilité du site,
- la création de liens entre la dalle et les voiries souterraines.

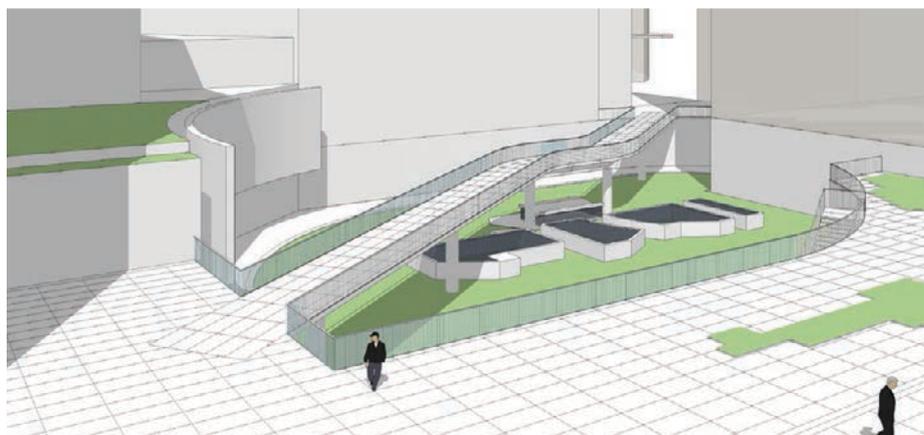
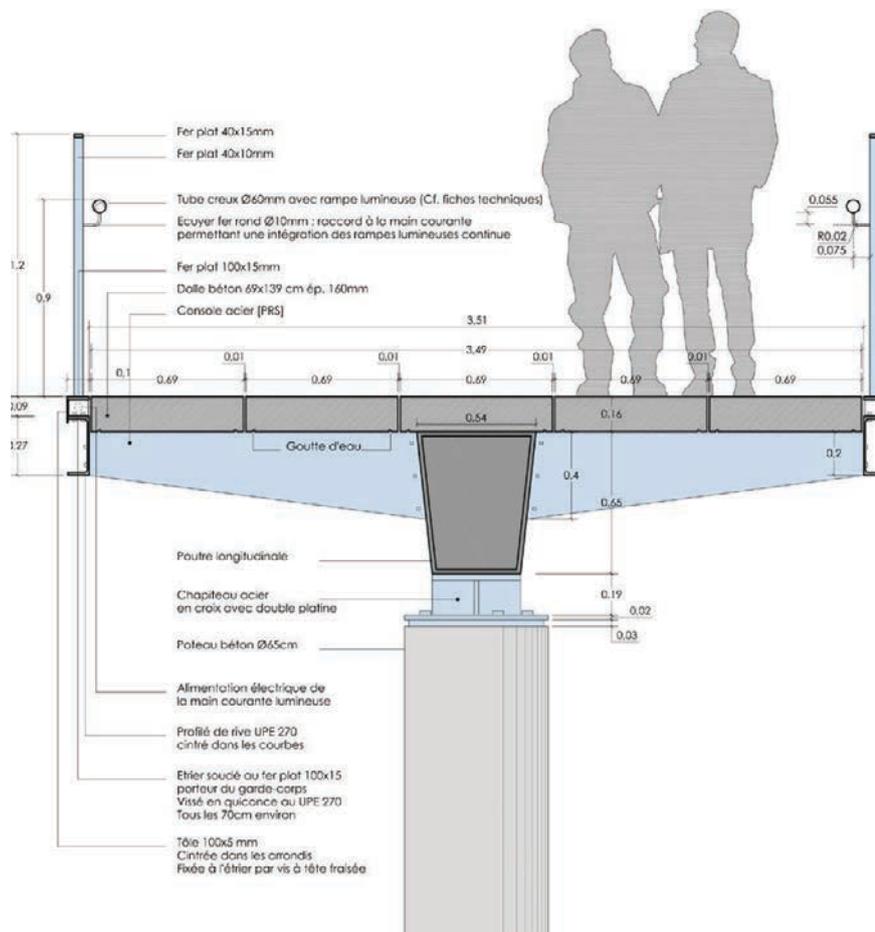
Le projet

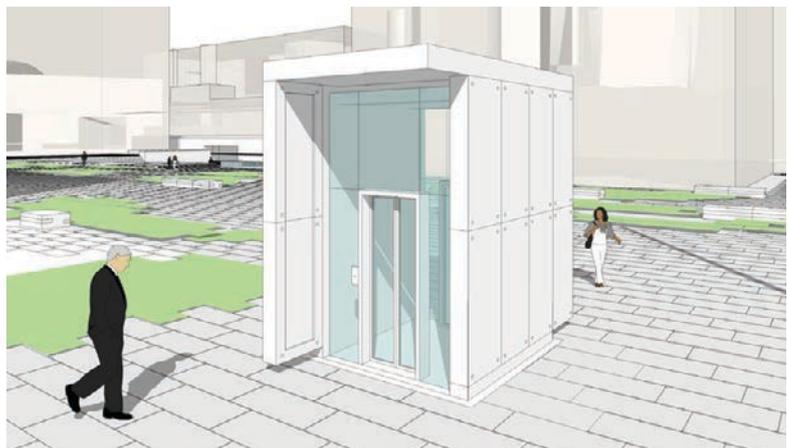
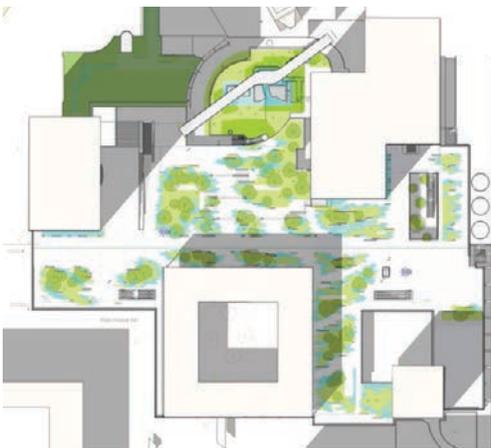
Le sol aménagé est traité de façon unitaire avec un dallage en béton aux modules de dimensions 50x120cm, qui se décompose à l'approche de la végétation et laisse celle-ci l'emporter. Les points singuliers du projet sont, entre autres :

- le Seuil de mobilité, où le niveau de la dalle rejoint celui des voies souterraines ; l'ouverture d'une trémie spacieuse permet d'établir un lien spatial, tandis qu'un escalier relie les deux niveaux ;
- la remontée au niveau dalle d'un ascenseur desservant aujourd'hui les niveaux inférieurs ;
- une passerelle en acier et béton, devant pouvoir supporter des véhicules d'entretien de la dalle ;
- sous la passerelle, l'aménagement d'une aire de fitness en plein air.

La place de MAARU

MAARU s'est vu confier par Pierre GANGNET la sous-traitance du suivi du chantier, après une phase d'études pendant laquelle Andrzej MICHALSKI a participé à l'élaboration du projet au sein de l'agence GANGNET.





Paris XIII (75)

Aménagement de la promenade plantée T7 et T6c

SEMAPA, maître d'ouvrage

Pierre Gangnet,
architecte mandataire

Andrzej Michalski,
chargé du DCE

Empreinte, paysagiste

LEA, éclairagiste

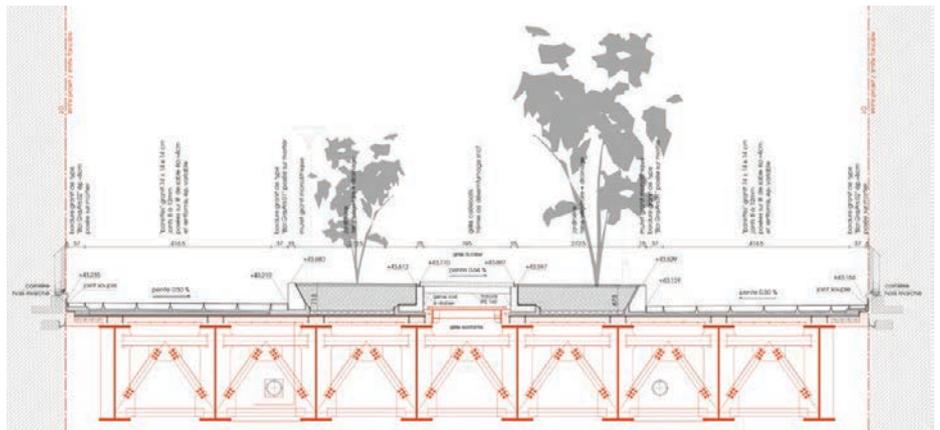
Artelia, BET

Superficie : 8 460 m²

Montant prévisionnel des travaux :

4 780 000 € HT

DCE : 2015-2016

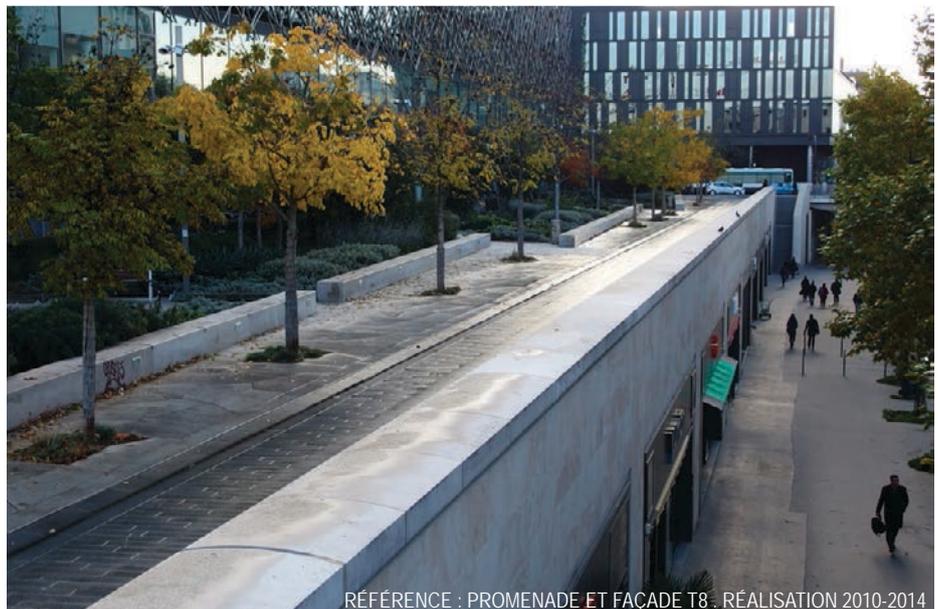


Le développement d'un projet dont l'esquisse a remporté un concours en 2004.

Ici, il s'agit d'une partie de la promenade plantée qui surplombe la rue du Chevaleret, aménagée au-dessus des voies ferrées.

Elle se construit progressivement, en même temps que les chantiers d'immeubles et la couverture de la dalle progressent.

Elle a trait aux questions de phasage, d'aménagement de l'espace public piéton avec ses contraintes de desserte automobile occasionnelle - notamment pompiers - de plantations, de franchissement de dénivelés, et d'aménagement sur dalle.



RÉFÉRENCE : PROMENADE ET FAÇADE T8 - RÉALISATION 2010-2014

Paris XIII (75)

Aménagement du parvis central, de la cour Rome et de la liaison dalle haute / dalle basse aux Olympiades

ASL Olympiades, ADYAL, Ville de Paris,
SemPariSeine,
maître d'ouvrage

Pierre Gangnet,
architecte mandataire

Andrzej Michalski,
chef de projet

Claire Corajoud, paysagiste

LEA, éclairagiste

Y Ingénierie, BET

Superficie : **1 000 m²**

Montant des travaux :

1 600 000 € HT

Projet et réalisation : **2011-2013**

Le contexte

L'aménagement des espaces centraux des Olympiades s'inscrit dans un projet d'ensemble visant à clarifier les usages sur la dalle, améliorer la lisibilité et le confort des cheminements, et répond à une demande de mise en accessibilité de l'espace public.

Le projet

Les orientations en termes d'usages sont issues de schémas produits dans le cadre d'une étude globale sur les Olympiades, réalisées en 2006-2007 par le groupement GANGNET-OGI-LEA.

Les partis architecturaux, en termes de matériaux et d'esthétique, sont hérités de l'aménagement des accès Tolbiac et Nationale, réalisés auparavant.

Deux espaces sont principalement concernés par les travaux :

- la Cour Rome, le long de laquelle une nouvelle école maternelle a vu le jour ; le projet la rend accessible et en modifie les points d'accès ;
- la Parvis Central, qui a connu une transformation radicale suite à la démolition de l'ancienne crèche, rempalcée par un jardin public faisant la part belle aux jeux pour les enfants en bas âge ; le projet s'inscrit comme un premier plan devant le jardin, par une zone de plantations mettant la clôture de celui-ci à distance du parvis, sur lequel prend place un vaste plan incliné en bois rendant l'espace accessible, tout en respectant les contraintes de surcharge de la dalle.





Paris XIII (75)

Rénovation de l'accès Baudricourt aux Olympiades

ASLOlympiades, maître d'ouvrage

Pierre Gangnet,
architecte mandataire

Andrzej Michalski,
chef de projet

Claire Corajoud, paysagiste

LEA, éclairagiste

Superficie : **650 m²**

Montant des travaux :

480 000 € HT

Projet et réalisation : **2011-2013**

Le contexte

Suite à la rénovation des accès Tolbiac, Ivry et Nationale qui ont bénéficié de fonds publics importants, la rénovation de l'accès Baudricourt a été entièrement réalisée sur fonds privés, suite au refus des habitants de démolir la rampe qui ne répond pas aux normes d'accessibilité et à l'abandon du projet d'ascenseur à cet endroit, trop proche de l'accès Tolbiac.

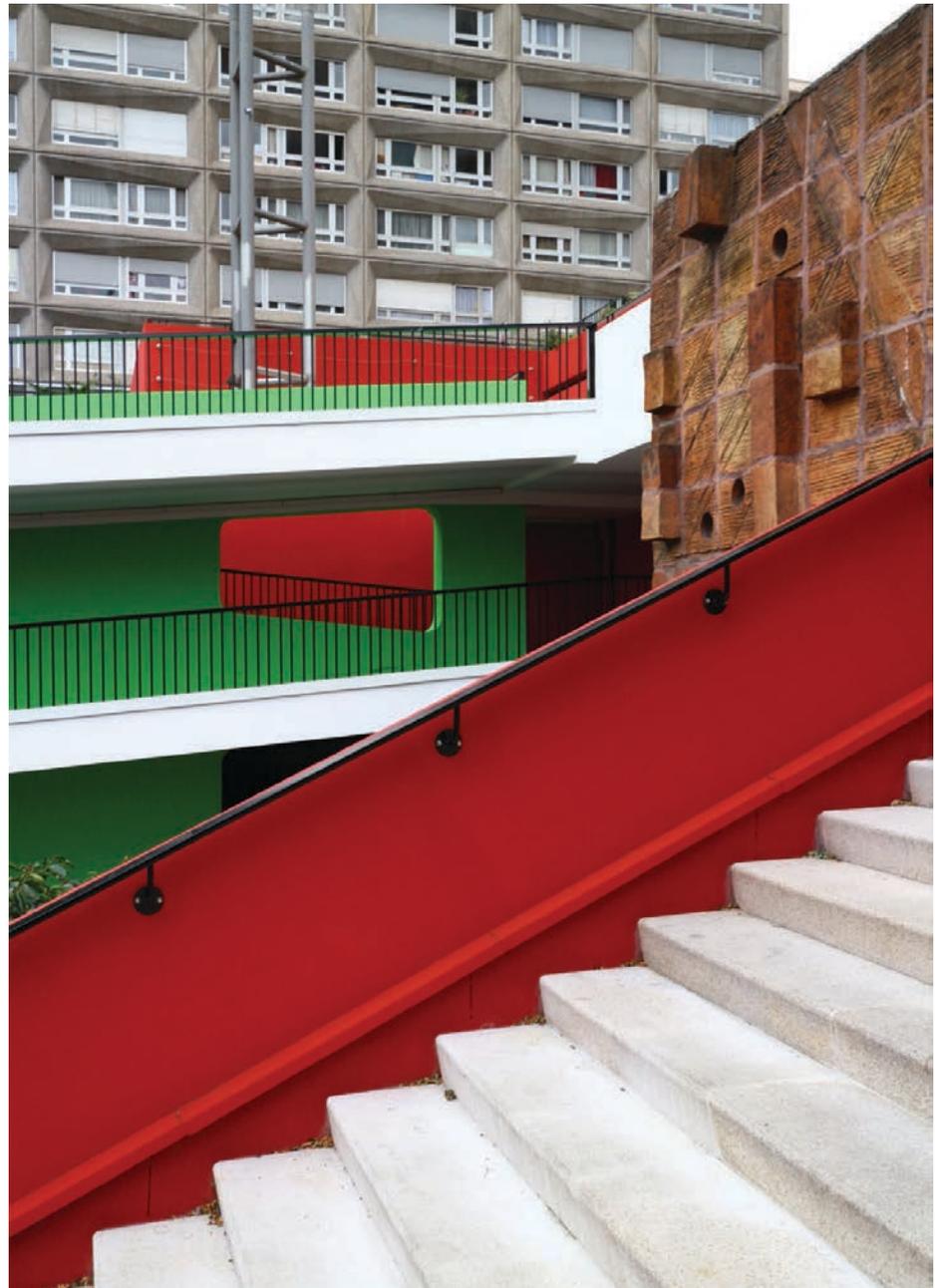
Le projet

Il s'agit là d'un projet de rénovation, plus que de restructuration.

C'est l'accès le plus visible de tous, situé à un carrefour important, fréquenté par les écoliers et les étudiants.

Les principaux enjeux ont été :

- refaire les sols et les escaliers ; les étanchéités ont également été refaites à neuf ;
- remplacer le garde-corps de la rampe, fortement dégradé ; un travail de conception d'un ouvrage conservant l'aspect général de l'original mais améliorant les aspects technique a été mené ;
- éclairer les lieux : un éclairage de mise en valeur de la rampe a été réalisé, ainsi qu'un éclairage fonctionnel confortable par la mise en place de projecteurs à LED sur un grand mât existant ;
- redonner une nouvelle image au lieu par une mise en couleur de l'ensemble.





Paris XIII (75)

Restructuration de l'accès Nationale aux Olympiades

ASLOlympiades, Ville de Paris,
ADYAL, SEMAPA, maître d'ouvrage

Pierre Gangnet,
architecte mandataire

Andrzej Michalski,
chef de projet

Claire Corajoud, paysagiste

LEA, éclairagiste

Pierre Mahieu, économiste

Superficie : **1 870 m²**

Montant des travaux :
1 690 000 € HT

Concours, projet et réalisation :
2004-2011

Le contexte

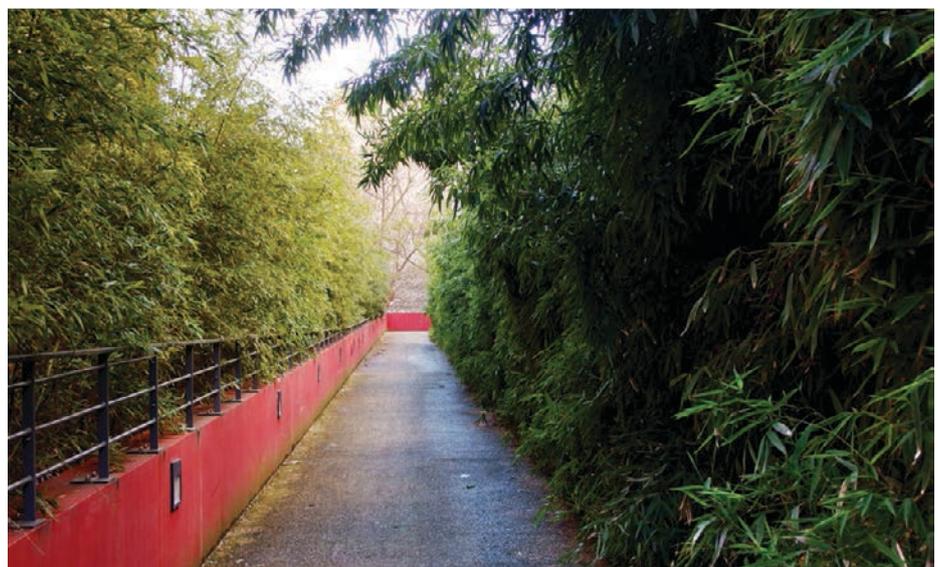
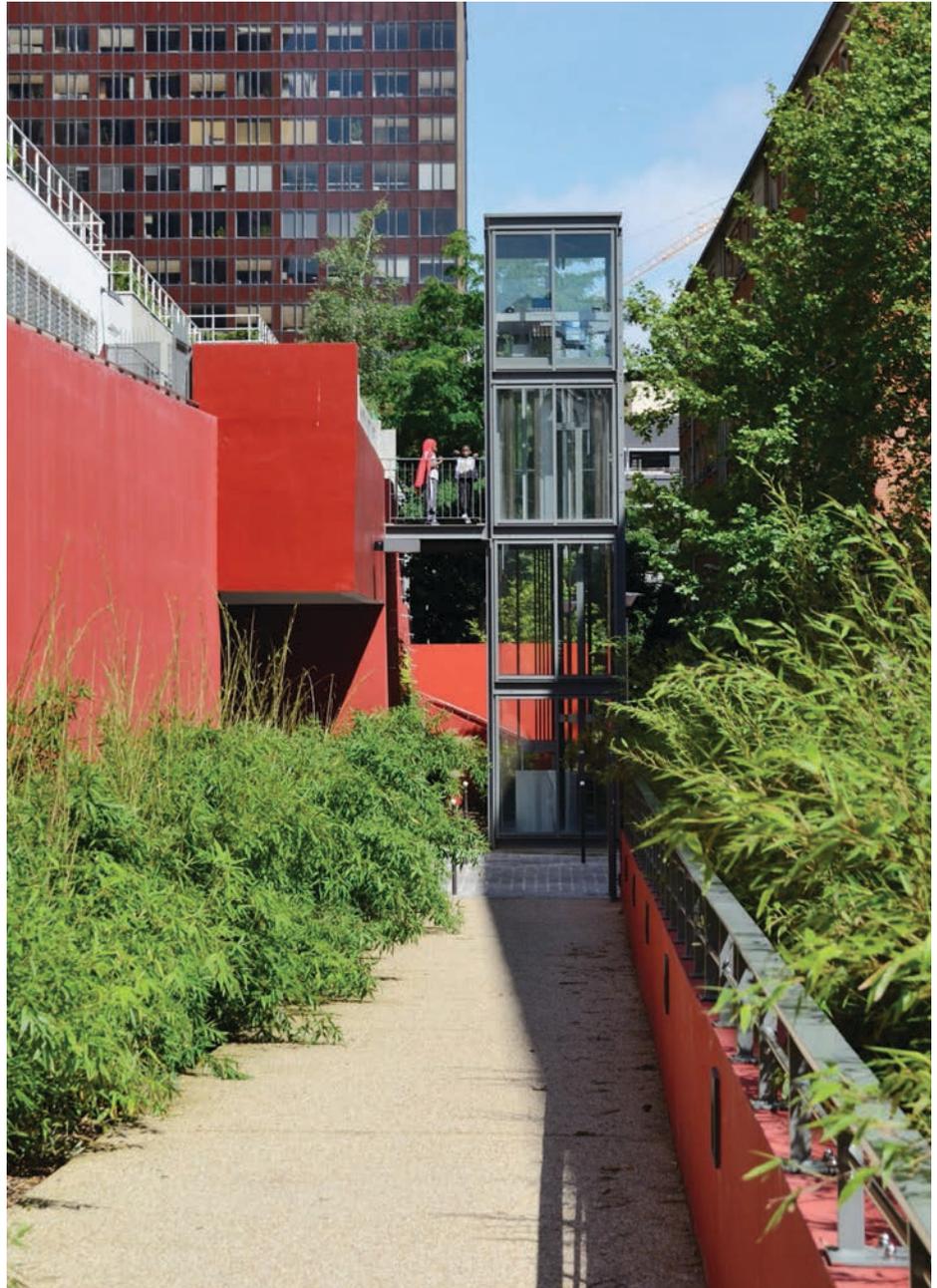
Les projet de restructuration des accès Tolbiac et Nationale ont été lauréats d'un concours organisé par la Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris, suite à l'intégration des Olympiades au GPRU de la couronne de Paris.

Le Olympiades deviennent accessibles et renouvellent leur image, par la rénovation des accès - lieux d'interface avec l'espace urbain environnant.

Parallèlement, la station de métro homonyme ouvre ses portes.

Le projet

L'accès Nationale se trouvait initialement coupé de l'espace public, sur le plan foncier, par la présence d'un parcelle Paris Habitat entre les Olympiades et la rue Nationale. Une modification du foncier engagée par le projet a scindé la parcelle en deux, instaurant une placette publique au pied de l'accès nouvellement refait. Le projet de restructuration de l'accès a mené à la démolition d'une rampe aux pentes raides et aux espaces peu accueillants, au profit de la réalisation d'une rampe en pente douce qui mène aux Olympiades à travers une bambouseraie. Un nouvel escalier a été créé, ainsi qu'un ascenseur panoramique, le tout agencé de façon à minimiser les croisements de flux entre piétons et voitures rejoignant un parking souterrain et à rendre les parcours éminemment lisibles.





Paris XIII (75)

Restructuration de l'accès Tolbiac aux Olympiades

ASLOlympiades, Ville de Paris,
ADYAL, maître d'ouvrage

Pierre Gangnet,
architecte mandataire

Andrzej Michalski,
chef de projet

Claire Corajoud, paysagiste

LEA, éclairagiste

Pierre Mahieu, économiste

Superficie : **600 m²**

Montant des travaux :
1 200 000 € HT

Concours, projet et réalisation :
2004-2009

Le contexte

Les projet de restructuration des accès Tolbiac et Nationale ont été lauréats d'un concours organisé par la Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris, suite à l'intégration des Olympiades au GPRU de la couronne de Paris.

Le Olympiades deviennent accessibles et renouvellent leur image, par la rénovation des accès - lieux d'interface avec l'espace urbain environnant.

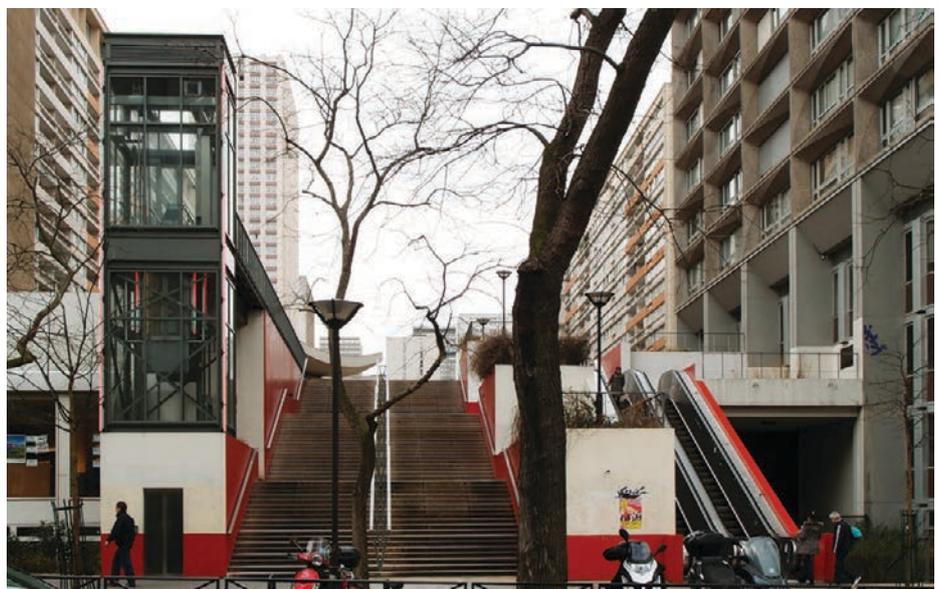
Parallèlement, la station de métro homonyme ouvre ses portes.

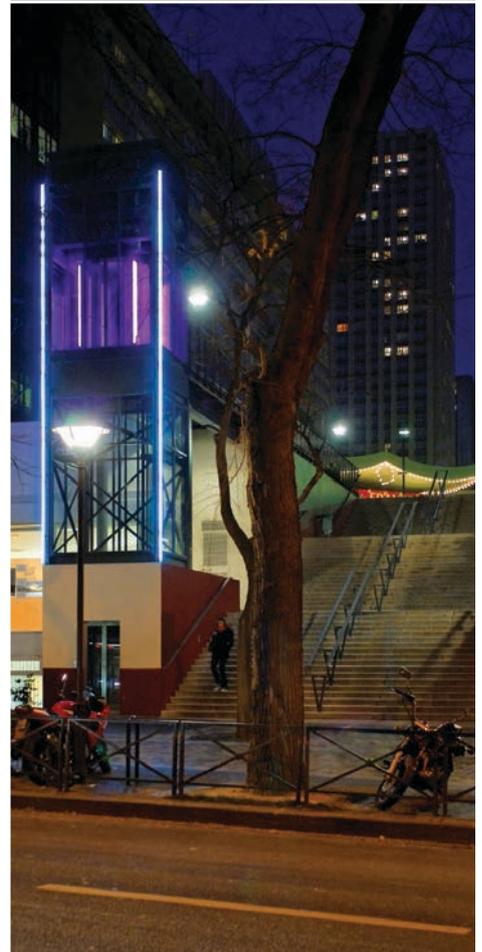
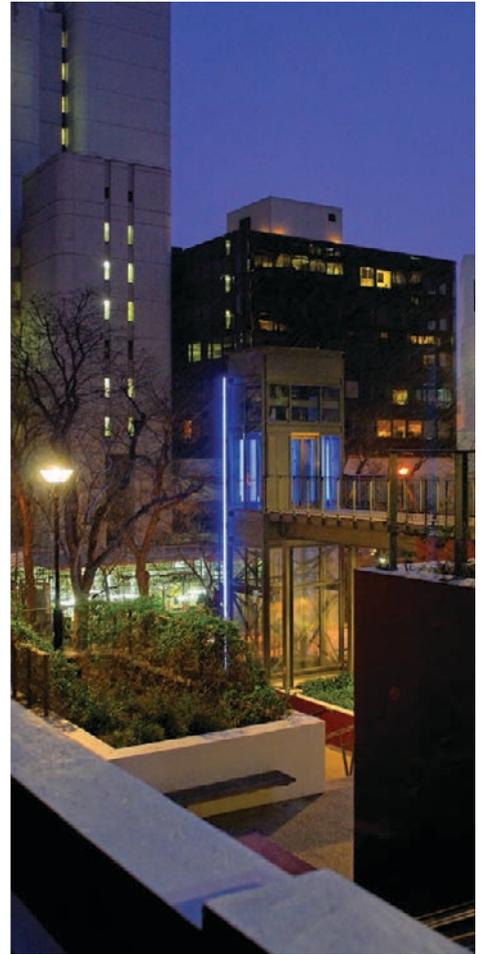
Le projet

Situé en face de la faculté de Paris Tolbiac, l'accès Tolbiac il est une des principales façades des Olympiades, et aujourd'hui le plus proche de la station de métro.

Le projet lui a fait subir d'importantes modifications :

- reconstruction de deux volées d'escalier, visant à créer un cheminement rectiligne, lisible et confortable,
- édification d'un ascenseur panoramique, avec passerelle d'accès,
- remplacement de 4 escalators,
- aménagement d'une terrasse surplombant la rue,
- réfection complète des sols et des murs,
- mise en place d'une nouvel éclairage, utilisant le mobilier de la rue de Tolbiac, récemment réaménagée.







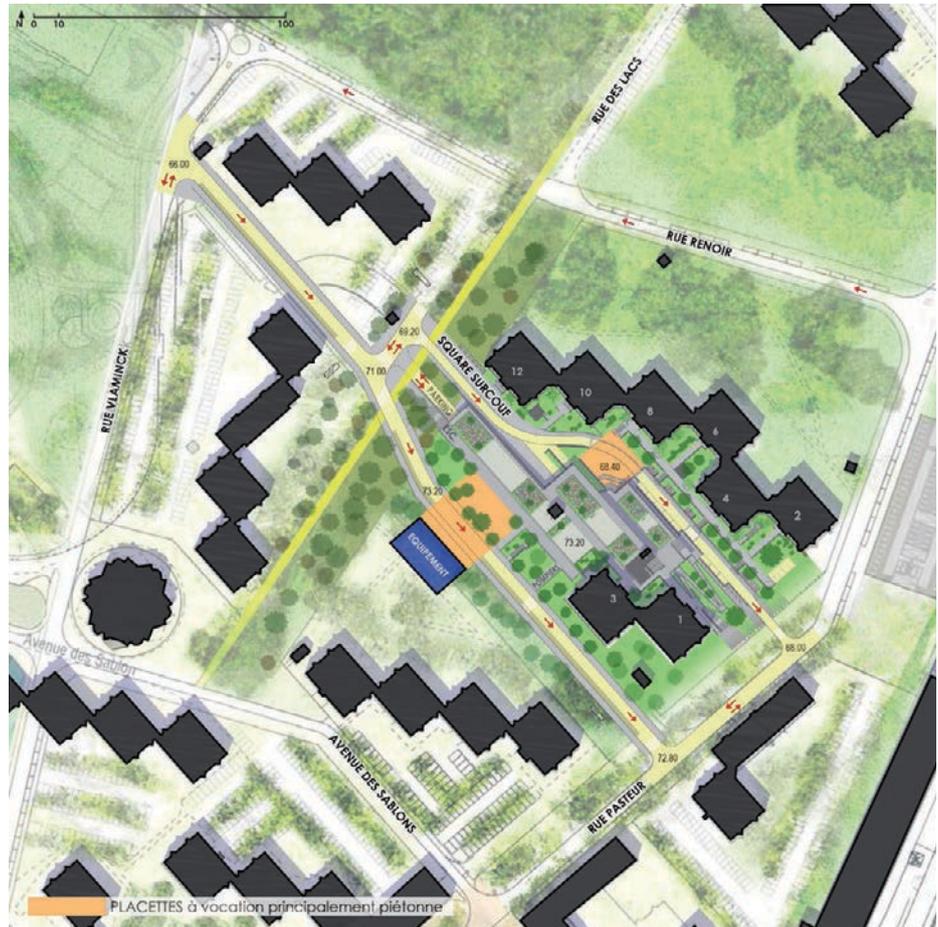
Grigny (91)

Synthèse des projets Pôle Gare de Grigny et Requalification du square Surcouf

Grand Paris Sud,
Grand Paris Aménagement,
maître d'ouvrage

ITHAQUES Architectes,
mandataire
Andrzej Michalski,
chargé d'étude

Superficie : 10 740 m²
Projet : 2016



Le contexte

Le square Surcouf est une courée urbaine au sein de l'ensemble immobilier Grigny II, dédiée aujourd'hui principalement au stationnement : on y trouve un parking semi-enterré, surmonté de parkings en surface, et deux voies en impasse de part et d'autre. L'ensemble est dégradé, le parking souterrain aujourd'hui condamné.

La mission

Cette mission a pour objet d'inscrire le projet de réaménagement du square Surcouf, conduit depuis 2012 par l'agence Ithaque, dans le Projet urbain Pôle Gare de Grigny, mené notamment par la Fabrique Urbaine. Elle s'inscrit dans la continuité des études sur le projet d'aménagement du Square Surcouf.







Nanterre (92)

Quartier Parc Sud : restructuration des pôles commerciaux

Ville de Nanterre, maître d'ouvrage

SEMNA, mandataire

Pierre Gangnet,
architecte urbaniste

Andrzej Michalski,
chef de projet

TERRIDEV, économie urbaine

EPDC, BET

Superficie : 13 ha

Coût prévisionnel :
10 000 000 € HT env.

Etude : 2012-2013



Le contexte urbain

Le quartier du Parc Sud se trouve en contre-bas du parc André Malraux, à 10 minutes à pied des Terrasses de l'Arche et de la station de RER Nanterre Préfecture. Il en paraît cependant coupé et éloigné, structuré autour de l'avenue Picasso, axe de circulation routière plutôt qu'artère de quartier. Composé à près de 95% de logements sociaux, il connaît de nombreux dysfonctionnements, qu'on retrouve jusqu'aux équipements commerciaux dont le fonctionnement est au cœur de la présente étude.

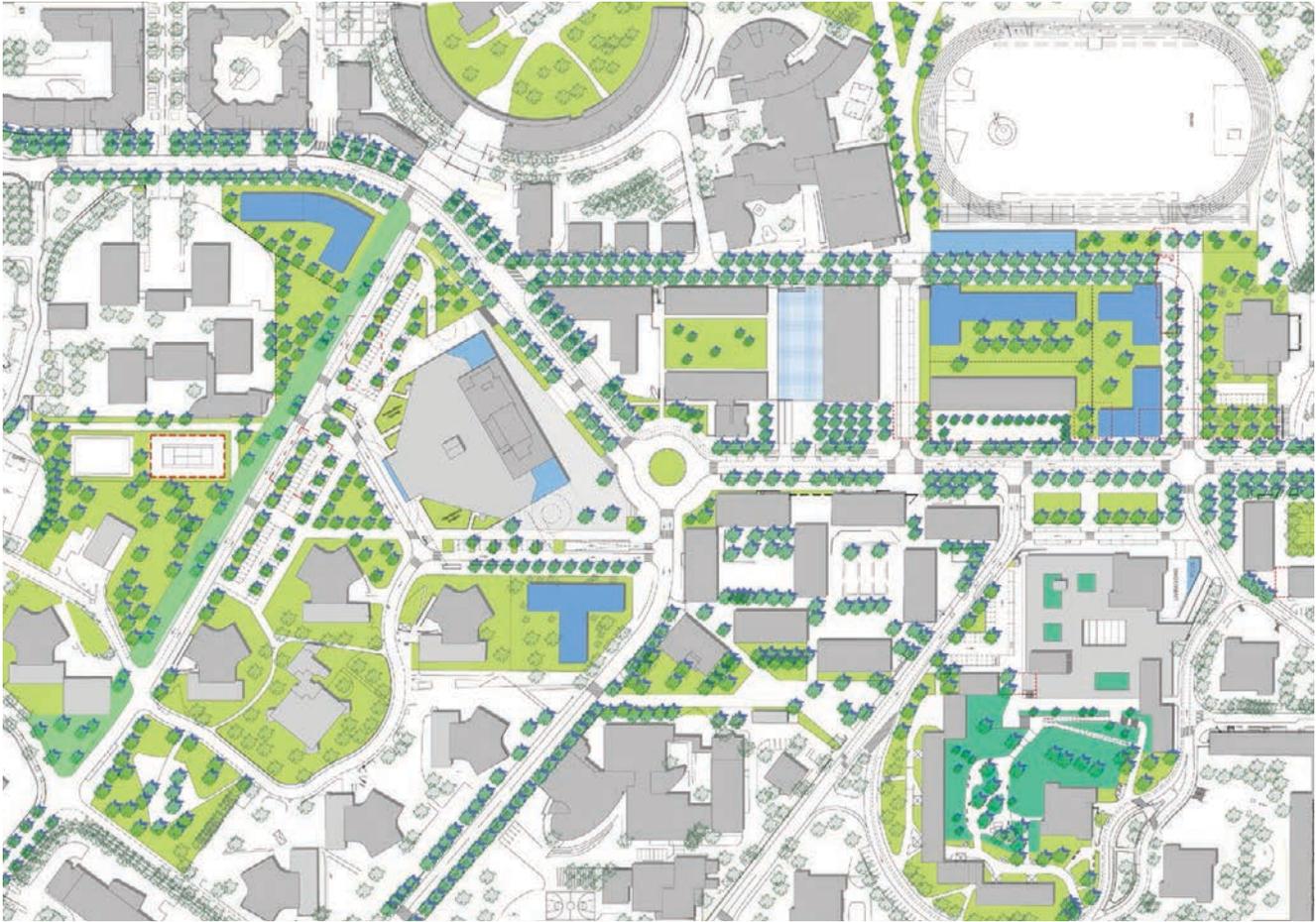
La mission

Les principaux objets de l'étude étaient :

- étudier les possibilités de restructuration de 3 pôles commerciaux : le centre commercial des Fontenelles (OPH92), celui de Champs-aux-Melles (privé) et un marché couvert avec ses aires de livraison ;
- ouvrir le quartier sur le parc André Malraux ;
- intégrer certaines orientations urbaines issues de schémas d'aménagement précédents (dont l'axe «AMAR»).

L'étude a abouti à la création d'un périmètre de ZAC, d'un plan guide et d'un bilan économique prévisionnel destiné à solliciter une demande de financement ANRU 2.





Champigny-sur-Marne (94)

Aménagement de la place Lénine et de ses abords

Ville de Champigny-sur-Marne,
maître d'ouvrage

Orénoque, mandataire

Pierre Gangnet,
architecte urbaniste

Andrzej Michalski,
chef de projet

OGI, BET

Superficie : 3,7 ha
Etude : 2011-2012

Le contexte urbain

La place Lénine occupe une situation complexe dans Champigny, regroupant de nombreux paradoxes :

- à proximité de la Mairie alors que celle-ci lui tourne le dos,
- à proximité de la Marne sans que celle-ci n'en soit percevable,
- à proximité d'une croisée de routes importantes, mais pas exactement à l'endroit,
- une partie des ses abords est urbanisée alors d'autres ont un caractère très péri-urbain.

Elle est néanmoins une centralité importante où se tient deux fois par semaine un grand marché. Le reste du temps, elle est un vaste parking traversé par des flux routiers majeurs et notamment de nombreuses lignes de bus.

La mission

L'étude porte sur la place et ses abords, l'espace public ainsi que les emprises privées voisines. Il s'agit de repenser à la fois l'espace de la place et l'évolution du foncier environnant.

Un enjeu de taille consiste ici à concilier les différentes fonctions qu'accueille l'espace public : piéton, marché, stationnement, lignes de bus, flux de la route départementale et circulations douces.

Différents scénarios d'aménagement et de déplacement du parcours des infrastructures du département ont été présentés et discutés, pour aboutir à un choix concerté. Autour, des scénarios d'évolution du bâti ont pris forme, intégrant par certains un marché couvert.



Mantes-la-Jolie (78)

Îlot Dunant - Ancienne Sous-préfecture

Ville de Mantès-la-Jolie,
maître d'ouvrage

Pierre Gangnet,
architecte urbaniste

Andrzej Michalski,
chef de projet

Orénoque, programmiste

Superficie : 18 000 m²

Etude de définition : 2009



Le contexte

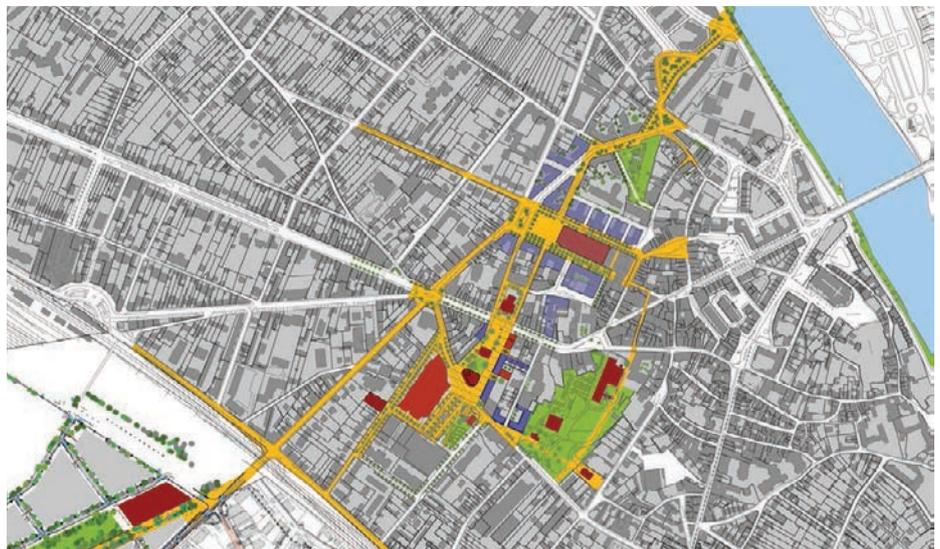
Ce travail s'inscrit dans la continuité d'études urbaines menées à l'échelle du centre de Mantès-la-Jolie, visant à établir un schéma directeur pour l'évolution du centre-ville.

Le site

Le site est celui d'un ancien hôtel de sous-préfecture, situé sur une parcelle boisée en centre-ville, jouxtant une nouvelle centralité urbaine - la place Dunant, avec ses cinémas et son supermarché -, le Palais de Justice, et non loin du marché couvert et de l'Hôtel de Ville.

La mission

L'objet de la consultation était d'ouvrir le site de l'ancienne sous-préfecture sur la ville, d'intégrer la parcelle aux parcours urbains, de trouver un nouvel usage au bâtiment, et d'intégrer l'ensemble dans un projet urbain en exploitant au possible les opportunités foncières environnantes. Un programme de médiathèque a été proposé, complété par des logements, des locaux d'activités et un bowling. Les abords de la médiathèque ont été traités comme un vaste parvis, perméable aux cheminements.



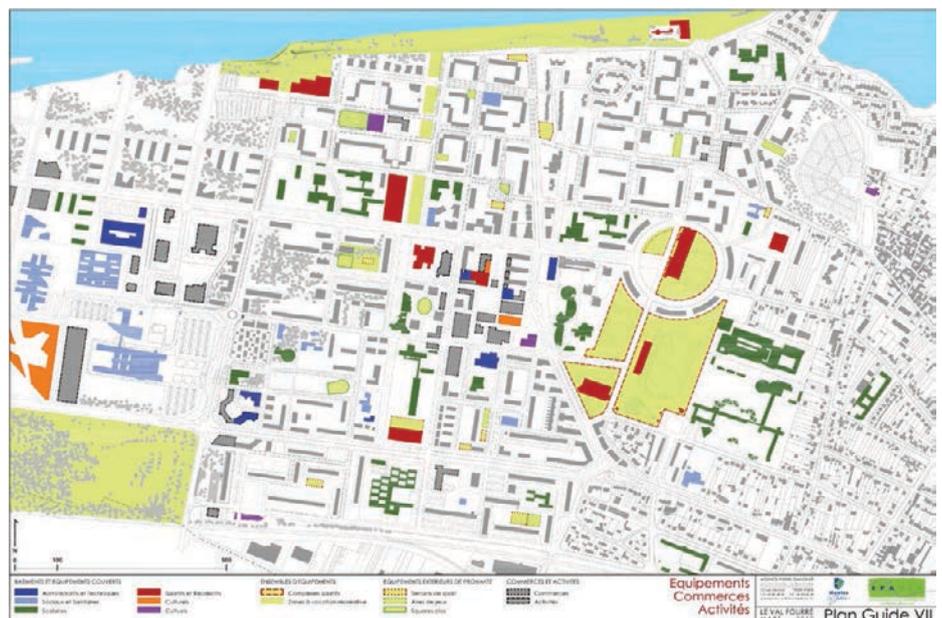
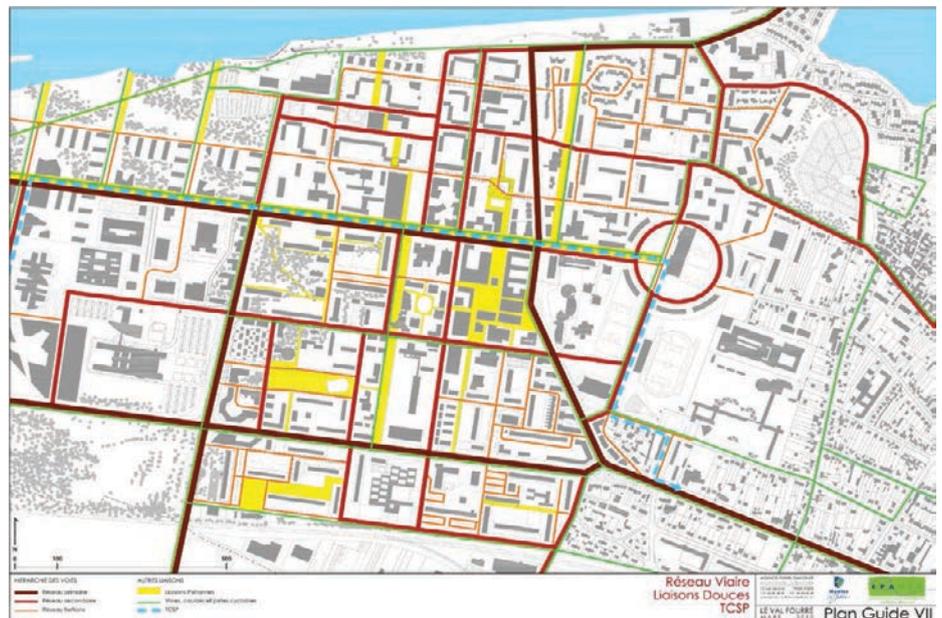
Mantes-la-Jolie (78)

Le Val Fourré : Actualisation du Plan guide

Ville de Mantés-la-jolie, EPAMSA,
maître d'ouvrage

Pierre Gangnet,
urbaniste conseil
Andrzej Michalski,
chargé d'étude

Actualisation du plan : 2010



La mission

La mission a consisté en l'actualisation du plan-guide urbain du Val Fourré, intégrant les évolutions récentes du quartier et les projets en cours. Le travail était présenté à travers 5 cartes thématiques et un plan de synthèse.

Paris XIII (75)

Secteur Tolbiac-Chevaleret

SEMAPA, maître d'ouvrage

Pierre Gangnet,
architecte mandataire

Andrzej Michalski,
chargé du DCE

Empreinte, paysagiste

LEA, éclairagiste

OGI, BET

Superficie : **11 ha**

Concours de maîtrise d'œuvre :
2004 projet lauréat

Le contexte

Ce projet a vu le jour dans le cadre d'un concours d'urbanisme mettant en concurrence 8 équipes d'architectes, paysagistes et bureaux d'études.

Le site et le programme

Une emprise ferroviaire dans Paris, au pied de la Bibliothèque François Mitterrand, occupée par des voies ferrées et la halle du Sernam, conçue par Freyssinet, dont 50% devaient être conservés.

Le programme était composé de logements et de bureaux, d'un jardin public et d'une inconnue : celle de la halle, comment l'occuper ? ... c'était à nous de le dire.

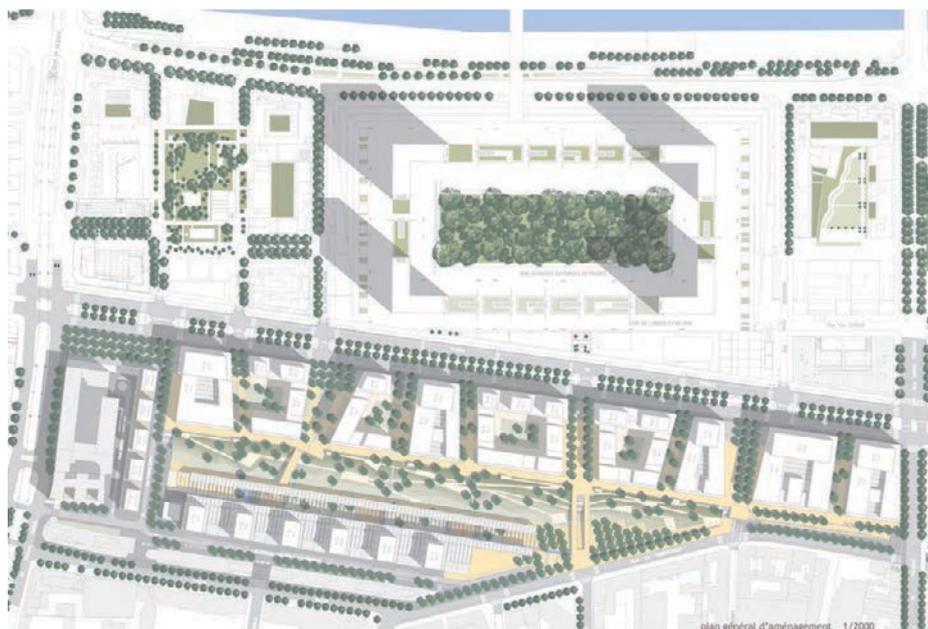
Le projet

Le projet joue sur la plus grande dimension du site, celle de sa longueur. Les éléments du programme s'organisent selon des strates parallèles à l'avenue de France, et à la Seine, renvoyant au grand paysage parisien.

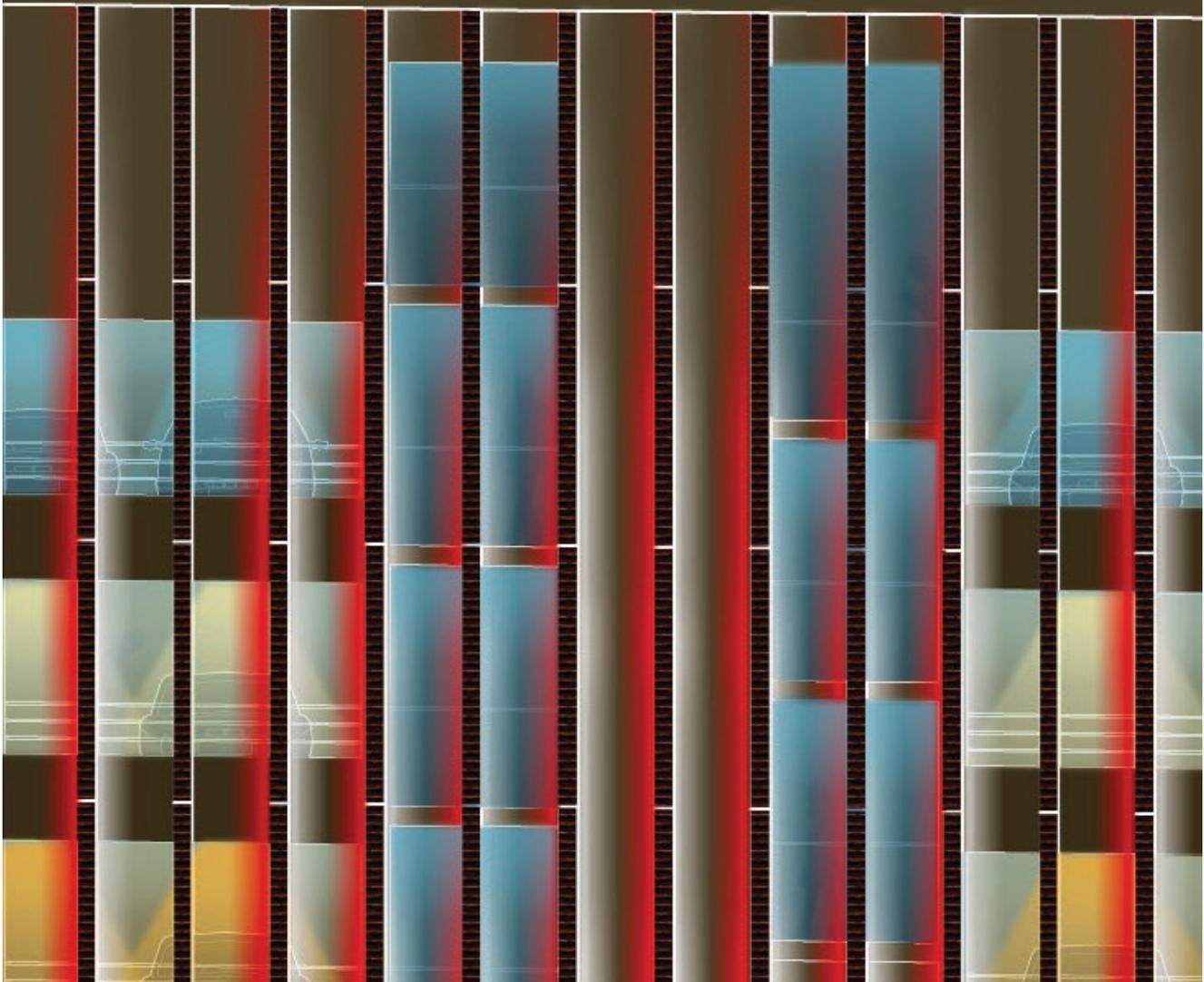
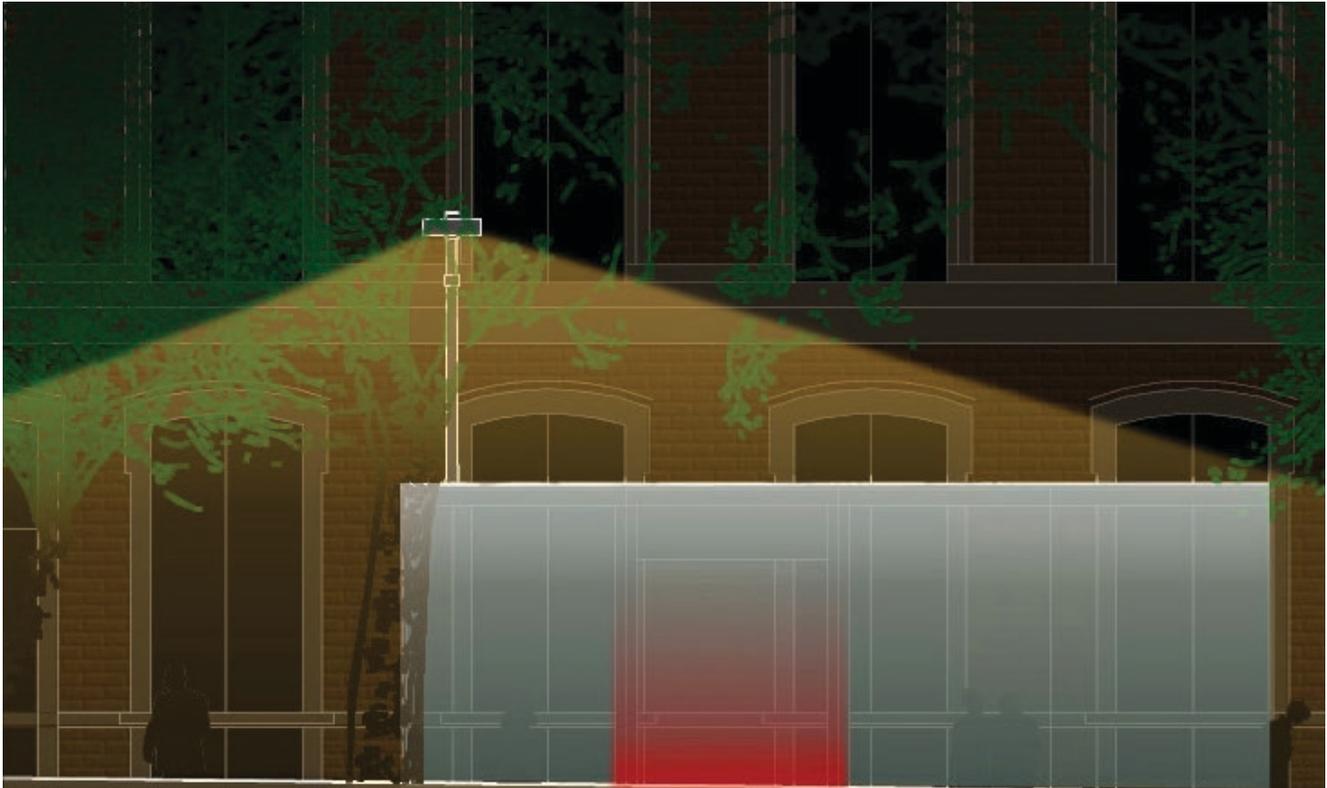
Le jardin est longitudinal, et partiellement situé sous la halle où il devient un lieu de végétation humide.

La halle accueille un programme d'incubateur d'entreprises numériques.

Le projet est lauréat... plus tard, il sera transformé.







Romainville (93)

Rénovation de 130 logements sociaux et création d'un socle commercial

Romainville Habitat OPH,
maître d'ouvrage

ITHAQUES architectes,
architecte mandataire

Atelier WRA,
architecte

Andrzej Michalski,
architecte urbaniste

BETOM, BET

Montant prévisionnel des travaux :
4,4 M€ HT

Concours de maîtrise d'œuvre :
2016 projet lauréat



Le contexte urbain

Situé à Romainville, en limite de Montreuil et de Noisy-le-Sec, le site est un lieu voué à muter prochainement, avec l'arrivée de la ligne 11 du métro, prolongée. Les transformations ont commencé avec la couverture d'une partie de l'autoroute A3, et la mise en œuvre d'un vaste projet de constructions alentour.

La résidence, aujourd'hui constituée de 6 tours, verra 2 d'entre elles démolies : c'était une des données. A la place, un ensemble immobilier fait d'habitat intermédiaire verra le jour, en cœur d'îlot.

Le projet

Le projet crée un socle commercial au pied des quatre tours restantes, qui occupe une partie des deux premiers niveaux des immeubles et se prolonge jusqu'à l'alignement de la route de Montreuil.

Au centre, un porche double hauteur permet de rejoindre une des allées qui structureront le cœur de l'îlot.

Au-dessus, les tours reçoivent de nouvelles façades, sont isolées et font l'objet d'une rénovation des parties communes et de certaines parties de logements.



Paris XV (75)

Site de l'hôpital Boucicaut : immeubles Lourmel et Lacordaire

SEMEA 15, maître d'ouvrage

Pierre Gangnet,
architecte mandataire

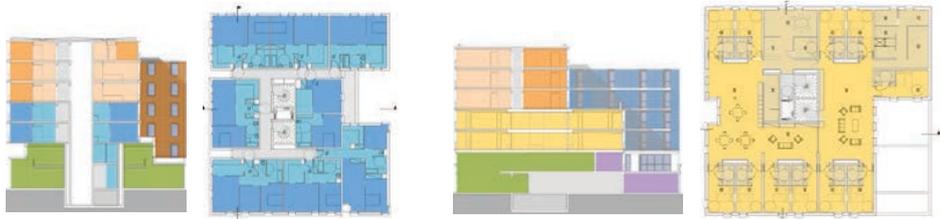
Andrzej Michalski,
chef de projet

BERIM, BET

Surfaces utiles :
2 700 m² et 3 130 m²

Montant prévisionnel des travaux :
3,6 M€ HT et 4,8 M€ HT

Concours de maîtrise d'œuvre :
2005



Le contexte urbain

L'hôpital Boucicaut a fermé ses portes en 2001, laissant un vaste îlot dans le 15^e arrondissement, qui fera l'objet d'un projet d'aménagement mené par la SemPariSeine avec pour principal coordonnateur Paul Chémétov.

Le projet

Le projet portait sur deux bâtiments situés rue de la Convention, aux angles des rue de Lourmel et Lacordaire. Le programme, mixte, était composé de, de commerces, d'une maison relais, d'un centre d'accueil de jour et d'appartements hospitaliers.



Amiens (80)

Parc de stationnement boulevard Jules Verne

Ville d'Amiens, maître d'ouvrage

L'Urbaine de Travaux,
entreprise mandataire

Pierre Gangnet,
architecte

Andrzej Michalski,
chef de projet

C. Corajoud, paysagiste

LEA, éclairagiste

OGI, BET

M. Forgue, économiste

Superficie aménagement en surface :
8 585 m²

Concours de maîtrise d'œuvre :
2006

Le contexte urbain

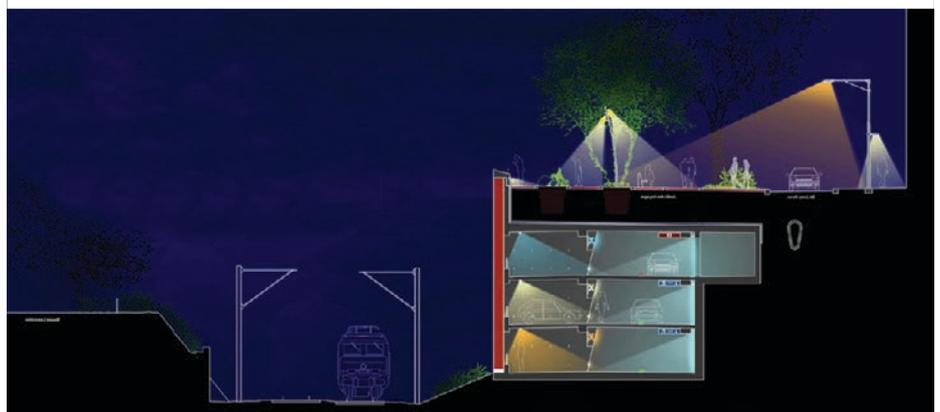
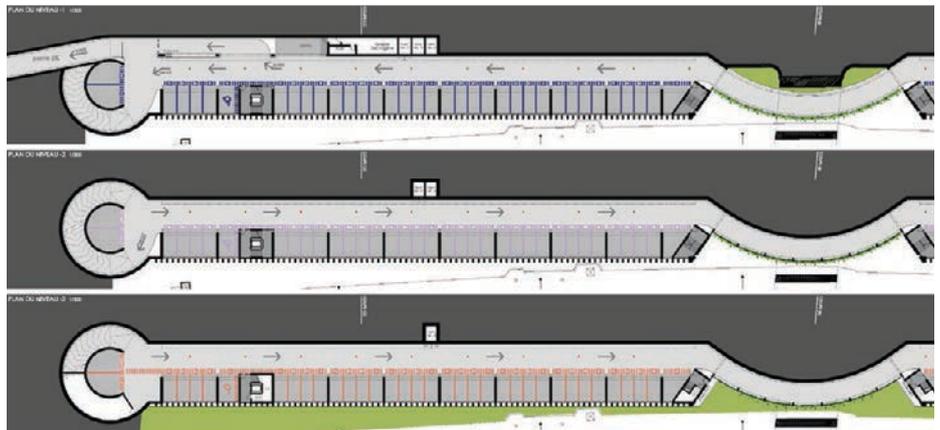
Une tranchée ferroviaire le long des boulevards qui longent le centre-ville d'Amiens ; d'un côté, un jardin public, de l'autre, un alignement de maisons de faubourg, et la maison de Jules Verne.

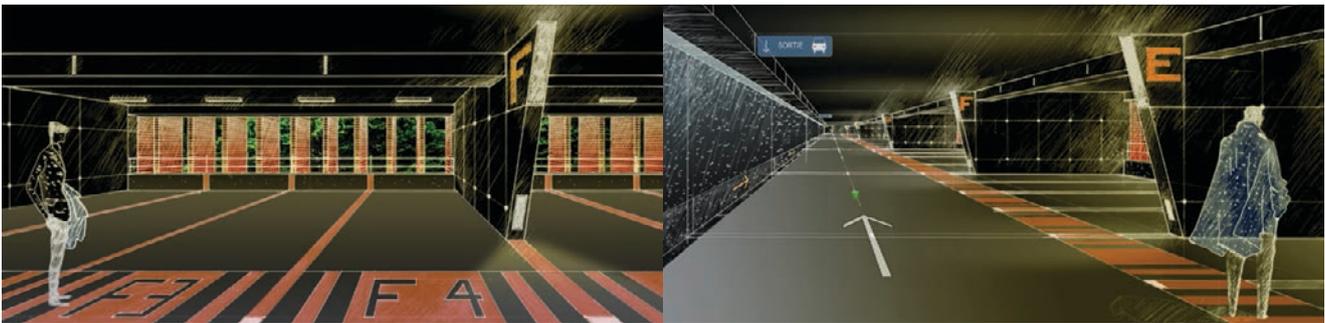
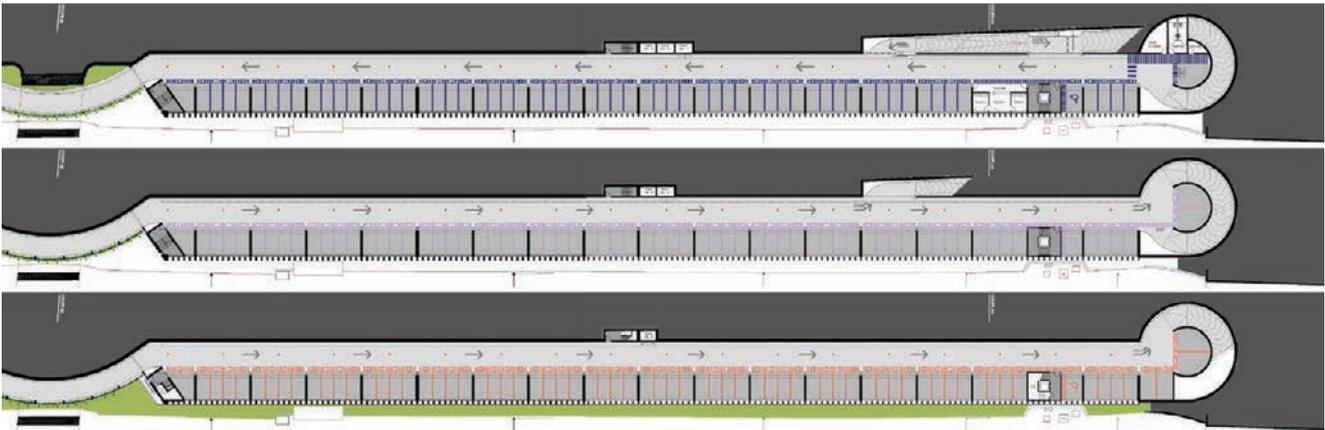
Le projet

Il s'agissait de concevoir un parking public à l'emplacement du talus ferroviaire, au pied du boulevard Jules Verne.

Le parti architectural et urbain a été celui d'une sobriété de l'ouvrage, et de son intégration dans l'environnement amiénois par l'usage de la brique, en façade, mais aussi sur une partie de sols de la promenade qui prenait place sur le toit du parking, longeant le boulevard.

La promenade était une invitation au voyage, rappelant les écrits de Jules Verne.





Paris XX (75)

Petite Urbanité #008 : Temps de pose

ktha compagnie,
organisateur

Andrzej Michalski,
architecte urbaniste

Mariangela Siani,
danseuse chorégraphe

Mauro Castellani,
ébéniste

Projet et réalisation :
2011



Le cadre

Les Petites Urbanités Libres est un projet collectif proposé et coordonné par la ktha compagnie, en partenariat avec la Mairie de Paris, Confluences, la DRAC Ile-de-France, les Mairies du 20ème et du 11ème. Il s'inscrit dans le festival Et 20 l'été.

<http://pul.ktha.org/>

Temps de pose

Un renforcement dans un mur devient accueillant : il s'habille d'un tissu, se dote d'une banquette. Il y a de la musique, pas fort, de quoi accompagner un moment de repos, ou plus.

Quelques objets sont là : un jeu de cartes, de dames, un magazine... Un nouveau point de vue se révèle, sur le lieu, sur la rue. Un appareil photo permet de l'enregistrer, ou réaliser un portrait, peut-être collectif. Il y a un livre d'or : on pourra y laisser ses contacts, pour profiter des photos. Ou plus.



MAARU

SASU d'architecture au capital de 5 000 €
RCS Bobigny 819 804 089
Ordre des Architectes N°S18082

47 rue de la Beaune
93100 Montreuil
contact@maaru.fr
www.maaru.fr

